

Constantine

13 blessés suite à un carambolage entre un bus et 06 autres véhicules

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7071 - LUNDI 30 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Production industrielle

**Les entreprises nationales
relèvent le défi de la
diversification économique**

P04

Discours du président Tebboune
devant les élus du Parlement

La **dignité** des Algériens d'abord



Lire en page 03

P07

ORAN

Développement local

Quelle «feuille de route» pour 2025?

Pour le promouvoir sur les plans national et international

**Chaque produit de l'artisanat algérien
aura à l'avenir un label**

Fuites sur la canalisation de transfert d'eau de Tafna

Le wali d'Oran supervise les travaux de réparation



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Justice

Le ministre reçoit le président du SNM et les membres du bureau exécutif



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a reçu, samedi à Alger, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi, ainsi que les membres du bureau exécutif du SNM, en présence de cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère. "Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère et après avoir écouté les préoccupations des magistrats exprimées par le président du SNM, le ministre a passé en revue avec ses invités les moyens d'améliorer leur situation socio-

professionnelle ainsi que les mesures nécessaires visant à lever les obstacles rencontrés", précise le communiqué. Le ministre de la Justice a réaffirmé "sa pleine disposition à ne ménager aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires en vue de promouvoir le secteur de la justice et prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors de l'ouverture de l'année judiciaire".

Phénomène migratoire et droits de l'Homme

Le CNDH organise une Journée d'étude en présence de juristes



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, dimanche à Alger, une Journée d'étude sur le thème "Phénomène migratoire et droits de l'Homme", en présence de juristes et de représentants de plusieurs instances et organisations nationales. Président l'ouverture de cette Journée d'étude, organisée à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre), le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que s'attaquer à ce phénomène "sensible et mondial" requiert une série de mesures garantissant le respect des principes des droits de l'Homme, soulignant l'importance, en la matière, d'une

approche inclusive impliquant, outre les juristes, l'ensemble des acteurs concernés par cette question dans le cadre d'une cellule de réflexion. Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socioéconomiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières années. La problématique du trafic de migrants africains par des réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains a également été soulevée lors du débat. A ce propos, les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et judiciaires pour faire face à ce type de criminalité sur le continent.

Codes communal et de wilaya

Le groupe chargé d'examiner les avant-projets au Sénat poursuit ses réunions



Le groupe chargé d'examiner les avant-projets de codes communal et de wilaya a poursuivi, samedi au Conseil de la nation, sa série de réunions, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. "Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le groupe chargé d'examiner l'avant-projet de code communal et l'avant-projet de code de wilaya a poursuivi sa série de réunions, samedi 28 décembre 2024, au siège du Conseil de

la nation, sous la présidence du vice-président chargé de la législation et des relations avec l'Assemblée populaire nationale et le Gouvernement et coordonnateur du groupe de travail, M. Ahmed Kharchi (parti du FLN)", précise la même source. Le communiqué rappelle que M. Salah Goudjil avait présidé l'installation de ce groupe, le 18 décembre 2024, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ONSC

Noureddine Benbraham reçoit Mme Saâda Arbane



Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a reçu, samedi, Mme Saâda Arbane, dans le cadre des efforts de l'Observatoire visant à l'accompagner suite à son affaire qui a suscité un grand intérêt à l'échelle nationale et internationale, a indiqué un communiqué de cette instance. Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'ONSC, M. Benbraham a souligné son engagement à "suivre les affaires ayant trait aux droits individuels et collectifs", insistant sur "l'impératif d'apporter tout le soutien nécessaire à quiconque se trouve confronté à une injustice", selon le communiqué. La ren-

contre a également porté sur "les voies de renforcement de la solidarité au sein de la société pour surmonter cette étape de manière juste et équitable", selon la même source. Mme Saâda Arbane a, à cette occasion, exprimé "toute sa reconnaissance pour le soutien qu'elle a reçu de la part des différentes catégories de la société", soulignant "l'importance du rôle de la société civile pour faire face à ce genre d'affaires". Cette rencontre intervient après une importante activité organisée par l'Observatoire en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des médecins d'Algérie, axée sur "la déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Discours du président Tebboune devant les élus du Parlement

La dignité des Algériens d'abord

Par Nadira FOUAD

Conscient du rôle des élus des deux Chambres parlementaires, le président Tebboune a versé, hier, dans un long plaidoyer sur la mission assignée aux députés qui est celle d'être au service et à l'écoute des doléances des citoyens de par leur statut d'élus. Cette option s'est taillée la part du lion dans son discours à la Nation, hier, au Palais des Nations où il a exhorté les présents à plus d'implications sur le plan socioéconomique et financier par leurs ancrages dans toutes les sphères et à répondre aux différents cris d'aspiration des Algériens via leurs actions au niveau de l'Assemblée et du Sénat. Selon ses propos, le chef de l'Etat a affirmé: "Nous allons renforcer les acquis pour garantir la dignité du citoyen et réaliser les programmes de développement". Néanmoins, lors de cette rencontre, la seconde après celle de 2023 où il avait procédé à une évaluation chiffrée de ses actions entreprises et de développements sur tous les plans durant son premier mandat, il est intervenu, pour rappel, quelques mois avant les élections présidentielles anticipées de septembre 2024, pour briguer un second mandat. La rencontre d'hier a été une occasion de mobiliser les deux Chambres parlementaires autour des enjeux et des défis cruciaux qui attendent l'Algérie, en ce contexte particulier où il est interpellé pour concrétiser les aspirations et les recomman-



dations faites lors de ses promesses pendant sa campagne électorale des présidentielles du 07 septembre dernier. Il a axé son discours sur la volonté politique pour la consécration des principes fondamentaux de la République Algérienne. Ce rendez-vous, devenu désormais annuel au Palais des Nations, est considéré comme une occasion pour dresser un bilan chiffré des réalisations accomplies lors de son premier mandat présidentiel et de réaffirmer en aparté ses engagements, en dévoilant sa vision stratégique pour sa gestion de ce second mandat sur le plan social et économique-financier, sans oublier le rôle de la diplomatie algérienne et sa position face aux conflits internationaux qui perturbent la stabilité des pays et leurs sécurité. Dans ce discours de

fin d'année qui s'apparente à un discours d'évaluation des différentes étapes de sa gestion au cours de l'année 2024 où la confiance entre gouvernants et gouvernés est brandie tel un leitmotiv. Lors de sa cérémonie de prestation au Palais des Nations à Alger, après les résultats des présidentielles anticipées, il avait réaffirmé sa ferme position par rapport au dialogue politique qui sera global et au niveau des enjeux internes et des défis internationaux. «Le dialogue politique que j'ai annoncé, sera profond et loin du clonage des discours», avait-il précisé. Dans le même sillage, la révision des codes communal et de wilaya en cours d'élaboration, sera, selon un chef de parti, soumis à la classe politique avant leur présentation devant le Parlement pour approbation. Le chef de l'Etat a insisté sur le caractère économique et financier de son second mandat, en plaidant en faveur de plus d'investissements, pour équilibrer la balance commerciale et les échanges commerciaux. Des chantiers importants sont en cours telle la révision de la loi sur les partis et les associations où le président Tebboune avait annoncé l'urgence d'associer directement la classe politique dans son élaboration pour éviter les couacs. Les deux Chambres parlementaires, l'APN et le Sénat, se sont distinguées par d'excellentes performances pour ce mandat parlementaire par leur implication dans le processus de développement et dans l'ancrage du concept de démocratie participative, lors des derniers débats relatifs à la Loi de Finances 2025.

Mines

Workshop sur le développement de la filière lithium

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a présidé, hier à Alger, l'ouverture d'un workshop consacré au développement de la filière du lithium en Algérie, et ce pour élaborer une feuille de route globale pour développer cette filière et "garantir ainsi un avenir prometteur pour l'énergie et l'économie nationales", a indiqué un communiqué du ministère. Plusieurs scientifiques et compétences nationales de renom, des responsables du secteur, à leur tête les secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargés des Mines et des Energies renouvelables, les PDG des Groupes Sonatrach, Sonarem et Sonelgaz, ainsi que des présidents d'agences et d'organismes relevant du secteur, d'acteurs d'institutions officielles, de sociétés et d'instituts de recherche et de développement, d'investisseurs et de chercheurs participent à cet atelier, précise le communiqué. La rencontre vise à "mettre en lumière l'importance stratégique du lithium, communément appelé '+l'or blanc+', et à explorer son potentiel prometteur en Algérie en tant que ressource importante devant renforcer la transition énergétique", a ajouté le ministère, soulignant que cette initiative s'inscrit dans "la vision ambitieuse du pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier l'économie nationale à travers l'exploitation des richesses stratégiques du pays". Les discussions du workshop portent sur le potentiel important de cette ressource précieuse dont dispose l'Algérie et la nécessité d'élaborer une stratégie intégrée visant à transformer le lithium en catalyseur efficace de la croissance économique et industrielle, notamment à la lumière des efforts de l'Algérie pour développer le secteur des énergies renouvelables et renforcer sa place sur la scène mondiale dans ce domaine. Parmi l'élite de scientifiques et d'experts algériens présents, ont cité le professeur Karim Zaghbi, expert international en techniques des batteries et le professeur Kamel Youcef Toumi, chercheur et inventeur algérien de renommée mondiale, en sus de nombreux autres experts et spécialistes. A cette occasion, les participants partageront leurs visions et expertises dans le but de soutenir les objectifs nationaux, constituant ainsi une opportunité unique pour consolider les capacités locales à travers l'enrichissement des débats et l'exploration des voies et moyens à même d'activer le rôle des compétences algériennes nationales et celles établies à l'étranger, conclut le communiqué.

Conseil national de la statistique

Elaborer une feuille de route pour la stratégie nationale

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, dimanche à Alger, l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, et ce, après un diagnostic précis de ce système. Présidant les travaux de la 5ème session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, Faid a souligné la nécessité de "donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la coordination entre les secteurs afin d'établir un système statistique intégré". Le développement du système statistique permettra de "prendre des décisions éclairées basées sur des faits étayés par des preuves statistiques" et d'"atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales", a-t-il précisé. Le ministre a également insisté sur l'importance de la diversification et de l'amélioration de la qualité des statistiques produites "en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques". Il a, dans ce sens, appelé à "établir un diagnostic précis de l'ensemble du système statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques", à "asseoir la transparence" et à "faciliter l'accès aux données statistiques via des plateformes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions", insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système. Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques au niveau national, a dit le ministre. Evoquant les réalisations du CNS depuis son installation, le 20 octobre 2021, M. Faid a notamment cité la transition de la base de 1989 vers celle de 2001 et l'amélioration de l'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) et de la comptabilité nationale. Cette 5ème session ordinaire du Conseil national de la statistique, à laquelle ont pris part ses membres, vise à mettre en place un mécanisme d'action efficace pour suivre et coordonner les efforts en vue d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de développement des statistiques, mais aussi à revoir les textes juridiques relatifs au système statistique, notamment en ce qui a trait au renforcement du Conseil à travers l'élargissement de sa composante à d'autres secteurs, a ajouté le ministre. La réunion a été marquée par la présentation d'un exposé sur l'activité du CNS et ses perspectives d'action pour la période à venir.

Chefs de postes diplomatiques et consulaires

Le Président de la République procède à un mouvement partiel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel des chefs de postes diplomatiques et consulaires, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des chefs de postes diplomatiques et consulaires, ayant touché vingt-huit (28) ambassadeurs, six (06) consuls généraux et cinq (05) consuls", précise la même source. Le communiqué souligne que "ces nouvelles nominations s'inscrivent dans le cadre de l'optimisation de la performance de l'appareil diplomatique face aux enjeux du moment et avec l'objectif également de garantir une meilleure prise en charge de notre communauté nationale à l'étranger". Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines note que "ces nominations entreront en vigueur une fois que les procédures protocolaires requises seront accomplies".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie renforce ses réserves de blé en achat

Vendredi, le blé a montré des signes de reprise après une période de baisse. Un rapport positif sur les ventes à l'exportation de l'USDA a contribué à inverser la tendance, soutenant les échanges de blé. La mauvaise récolte de blé en Russie continue de créer des opportunités pour le blé américain sur le marché international. L'USDA anticipe une augmentation des exportations de blé américain. Cependant, cette hausse pourrait être limitée par la concurrence de l'Argentine où les récoltes sont en bien meilleure forme que l'année dernière. Les chiffres actualisés sur l'offre, la demande et la production, seront publiés par l'USDA le 10 janvier. Le prix du blé pour livraison en mars a augmenté de 1,2% à la Bourse de Commerce de Chicago vendredi. Cette hausse a été soutenue par de grands achats récents effectués par des pays comme l'Égypte et l'Algérie. Selon AgResource, «Les récents achats importants par l'Égypte, l'Algérie et l'Arabie Saoudite ont rehaussé les évaluations mondiales du blé», ces pays ayant majoritairement acheté du blé de la Russie. Cependant, à long terme, AgResource prévoit une baisse de la demande d'exportation, ce qui pourrait limiter les hausses futures des prix du blé. L'Algérie a, selon Reuters, acheté environ 1,17 million de tonnes de blé meunier lors d'un récent appel d'offres. Cela laisse présager un potentiel retard dans la prochaine adjudication, entravant ainsi les opportunités d'exportation pour le blé de l'UE, surtout compte tenu des quotas d'exportation imminents de la Russie à partir de février. Les traders s'attendent à ce que la région de la Mer Noire soit la principale source pour cet achat algérien, avec des contributions limitées attendues de l'Europe de l'Ouest. Le marché suit également de près les nouvelles en provenance d'Égypte où le nouvel acheteur d'État des céréales, Mostakbal Misr, aurait sécurisé suffisamment de blé, principalement en provenance de Russie, pour répondre aux besoins du pays jusqu'à la fin juin 2025. Cependant, l'absence de détails précis concernant la chronologie, le prix et la nature de ces contrats, a conduit certains traders à douter de la taille réelle des transactions. De plus, une hausse des prix des exportations russes cette semaine a contribué au soutien global des prix du blé de l'UE. Le blé russe à 12,5 % de protéines destiné à l'expédition en janvier s'élève désormais à environ 237-239 dollars par tonne, contre 235-238 dollars avant Noël.

Entreprise Tonic

Plus de 95.000 unités de cartons ondulés exportées vers la Mauritanie

L'entreprise "Tonic Industrie", filiale du groupe public Algeria Chemical Specialties "ACS", a procédé, mercredi, à l'exportation de plus de 95.000 unités de cartons ondulés vers la Mauritanie. "L'entreprise Tonic Industrie a effectué sa première opération d'exportation vers le marché mauritanien, avec l'expédition de 95.250 unités de cartons ondulés", a précisé un communiqué du groupe public ACS, soulignant que "l'année 2025 verra d'autres opérations d'exportation vers ce pays". Cette opération fait suite à la participation du groupe "ACS" et de ses filiales à la dernière édition de la Foire des produits algériens, qui s'est tenue du 2 au 7 mai à Nouakchott. A cette occasion, des accords ont été conclus pour la commercialisation des produits du Groupe dans ce pays, en sus d'importants échanges avec de nombreux industriels et hommes d'affaires mauritaniens, a ajouté la même source. La visite récemment d'une délégation mauritanienne à l'entreprise a permis de constater la qualité des produits et il a été convenu, à cette occasion, de poursuivre la collaboration au cours de l'année prochaine, selon la même source.

Production industrielle

Les entreprises nationales relèvent le défi de la diversification économique

La 32ème édition de la Foire de la production algérienne (FPA), tenue du 19 au 28 décembre, constitue un véritable témoignage de l'essor des entreprises algériennes et leur détermination à répondre aux attentes du marché national et à contribuer à la diversification économique et la réduction des importations. L'édition 2024 de la FPA a ainsi mis en lumière la diversité et la richesse de l'industrie algérienne tout en démontrant la volonté des entreprises nationales de se tailler une place de choix sur le marché local, voire international, a constaté l'APS. Parmi les nombreuses entreprises nationales qui ont capté l'attention des visiteurs de la Foire, le groupe Gitex, spécialisé dans l'industrie textile et des cuirs. Une gamme diversifiée est offerte aux grands publics: chaussures, baskets, vestes en cuir, couettes, draps et serviettes de bain soigneusement brodées. Le Stand ne désemplait pas des visiteurs. "Il est agréable de constater que le Made in Algeria gagne en popularité malgré la concurrence rude des produits étrangers", a commenté Hadia Krinat, face à cet engouement. Mme Krinat, représentante du groupe, estime que les produits locaux "bénéficient d'un excellent rapport qualité-prix, ce qui répond aux attentes des familles". Dans ce sens, elle a annoncé le lancement d'une nouvelle gamme de vêtements pour enfants, à des prix étudiés, à l'occasion

de la prochaine fête de l'Aïd. Le groupe compte également ouvrir, à partir de 2025, un nouvel atelier de chaussures et cuir dédié au grand public, a-t-elle dévoilé, en précisant, qu'actuellement "80% de la filière chaussure est destinée à l'approvisionnement de l'Armée Nationale Populaire (ANP)". "L'atelier, qui sera établi à Chéraga, devrait renforcer notre présence sur le marché national de la chaussure", a-t-elle ajouté. Autre fleuron de l'industrie nationale, l'Entreprise publique économique de production de boulonnerie, coutellerie et robinetterie (BCR) qui se distingue par une large gamme de produits en inox. Elle propose notamment des pièces de vaisselle de luxe, incluant des coffrets de couverts en inox. "Les commandes pour la vaisselle, notamment de la part de particuliers vivant à l'étranger ne cessent d'augmenter," affirme un responsable au stand de l'entreprise, estimant que cette croissance de la demande témoigne de l'excellence de la production algérienne dans ce domaine. En plus de ces articles, BCR fabrique également des pièces pour le secteur médical, comme des plateaux, ainsi que des éviers de cuisine en inox, des robinets et des mélangeurs. L'évènement accueille également des sociétés très performantes spécialisées dans la fabrication d'appareillage et d'accessoires électriques. Parmi elles, BMS Electric dont les produits sont certifiés par un

laboratoire européen de renom. "Notre société compte dans son catalogue 260 articles divers", se réjouit Selma Semsum, responsable commerciale de cette entreprise créée depuis 20 ans. Parmi les produits exposés, plusieurs modèles d'interrupteurs, de prises et de multiprises, de rallonges, mini disjoncteurs et disjoncteurs de branchement "homologués par Sonelgaz" en plus de lampes et de spots. Mme Semsum souligne la contribution active de la société à la réduction de la facture d'importation tout en fournissant des produits de qualité aux entreprises de construction et aux promoteurs immobiliers en Algérie. Elle a également mentionné l'apport de la société en matière de diversification de l'économie nationale, à travers ses opérations d'exportation vers 11 pays africains. Hidouche Machinery, fondée en 2021 et implantée à Rouiba, a également fait forte impression avec ses équipements industriels pour les secteurs agroalimentaire, cosmétique, parapharmaceutique et pétrochimique. Comme l'explique son responsable, Ghilas Hidouche, la société spécialisée dans la conception et la fabrication de machines destinées à la production industrielle équipe des chocolateries, des laiteries, des producteurs de jus, de vinaigre, de cosmétiques, de détergents, ainsi que des entreprises pétrochimiques dont des filières de Sonatrach.

Industrie nationale des détergents et produits d'entretien

Succès local et expansion internationale

Les entreprises algériennes de détergents et de produits d'entretien domestique et corporel connaissent un véritable essor grâce à leur grande capacité d'adaptation aux exigences du marché, et parviennent même à faire rayonner le Made in Algeria à l'international. Lors de la Foire de la production algérienne (FPA), qui a débuté le 19 décembre et doit se clôturer ce samedi au Palais des Expositions d'Alger, des producteurs exposants ont expliqué que la performance de la production nationale leur a permis de détrôner les entreprises étrangères sur le marché local. Des marques locales familières aux consommateurs sont exposées aux stands, en plus d'un espace de vente installé au niveau de l'esplanade. Parmi ces marques, on retrouve Aigle avec sa gamme variée de produits. Fondée en 2002 dans la zone industrielle de Rouiba, l'entreprise détient 12 % des parts du marché national et exporte ses excédents vers l'Afrique et l'Europe. "Nos produits sont conformes aux normes internationales et nous exportons vers plusieurs marchés africains et européens", a affirmé Ali Bouchenak, responsable marketing de la marque. Il précise que les mentions d'étiquetage sur les produits de l'entreprise, destinés à certains marchés européens comme le nord de la Belgique et les Pays-Bas, sont rédigées en flamand et en anglais, conformément aux exigences de ces pays. "Pour

le moment, les exportations sont assurées par des distributeurs étrangers, mais nous prévoyons, à court terme, de prendre en charge directement la distribution de nos produits afin de renforcer notre présence et d'avoir une meilleure visibilité sur ces marchés", a ajouté M. Bouchenak. De son côté, la SARL Esquirol Production, créée en 2016 à Hamadi (Boumerdes), propose une large gamme de produits. En plus du marché national, l'entreprise exporte déjà vers plusieurs pays, tels que la France, la Tunisie, l'Espagne, la Mauritanie et la Libye. "Nos produits concurrencent les produits européens sur leur propre territoire", a souligné Chahrazed Fehat, responsable marketing, mettant en avant le rapport qualité-prix qui répond aux attentes des consommateurs de ces pays. L'Entreprise Nationale des Détergents et Produits d'Entretien (ENAD), filiale du Holding Algeria Chemical Specialties (ACS), connaît le même essor sur le marché national avec ses produits phares. L'entreprise a également élargi son offre en proposant des solutions de nettoyage pour sols, vitres, ainsi que des désinfectants et des gels hydroalcooliques. "La régulation des importations de produits localement disponibles a conduit les consommateurs à redécouvrir les produits nationaux et à en apprécier la qualité", a affirmé Leila Aouli, représentante commerciale de l'entreprise. Pour sa part, Yasmine Toubal, directrice de la communica-

tion chez ACS, a souligné que cette dynamique a ouvert de nouvelles perspectives pour l'ENAD, qui se positionne comme pionnière dans la production de détergents et de cosmétiques au niveau national. "L'entreprise met l'accent sur ses projets d'exportation, notamment vers l'Afrique, avec des ambitions sur des marchés comme le Sénégal et la Mauritanie, où des showrooms ont déjà été ouverts", a poursuivi Mme Toubal. Au-delà de son rôle clé dans le secteur des produits d'entretien et de cosmétiques, le Holding ACS opère à travers ses 4 groupes et ses filiales dans plusieurs industries, dont les produits de verre, plastique et papier, peinture, caoutchouc et plastique. "Nous avons élaboré un plan de développement très ambitieux pour atteindre un chiffre d'affaires de 40 milliards de dinars d'ici à 2027, contre 30 milliards de DA actuellement", a déclaré Mme Toubal. Les laboratoires Vénus, forts de plus de 41 ans d'expérience, diversifient également leur offre en matière d'hygiène corporelle, selon Nawel Benboumane, représentante de l'entreprise. Présente sur le marché national et exportant depuis 15 ans vers le Moyen-Orient (Jordanie, Irak, Arabie Saoudite) et l'Afrique (Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), l'entreprise a récemment élargi son réseau à l'Amérique du Nord, en répondant à la demande croissante de la diaspora algérienne au Canada, a affirmé Mme Benboumane.

Production pharmaceutique

Se focaliser sur la fabrication de médicaments innovants

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji a tenu une série de rencontres avec les représentants de plusieurs entreprises activant dans les domaines de l'importation et de la fabrication de médicaments, lors desquelles il a appelé à se focaliser sur la production de médicaments innovants, conformément aux orientations stratégiques de l'Etat, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ces "rencontres fructueuses" s'inscrivent dans le cadre du soutien et du développement du secteur de la production pharmaceutique, ont constitué une "plateforme stratégique" pour évaluer la dynamique du marché national. Elles ont également permis de mettre en lumière les investissements actuels favorisant l'autosuffisance et ouvrant des perspectives d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, a précisé le

ministère. Ces réunions ont aussi abordé "les mécanismes d'amélioration du climat d'investissement à travers l'accélération des procédures administratives, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des médicaments et l'organisation des programmes d'importation pour garantir un approvisionnement fluide", ajoute la même source. Dans ce sillage, M. Hadji a invité les opérateurs à tirer parti des avantages et facilitations offertes dans le cadre de la nouvelle loi sur les investissements, "en se concentrant sur la fabrication de médicaments innovants répondant aux normes internationales, conformément aux orientations stratégiques de l'Etat et en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité sanitaire et à renforcer les capacités compétitives nationales". Il a, dans ce sillage, réaffirmé l'engagement du ministère à assurer une "pri-

se en charge immédiate et efficace" des préoccupations des opérateurs, en veillant à l'ouverture des canaux de communication durables fondés sur "la transparence et le partenariat constructif", et ce afin d'atteindre les objectifs de développement fixés pour ce secteur vital. De leur côté, les opérateurs ont salué la vision stratégique du ministère et les efforts déployés pour soutenir le secteur, affirmant leur engagement à développer leurs investissements et à élargir leurs capacités de production conformément aux normes de qualité et d'innovation, précise la source. Ils ont également exprimé leur volonté de renforcer la coopération mutuelle pour contribuer à l'approvisionnement du marché national et à l'élargissement des perspectives des exportations, consolidant ainsi "la place de l'Algérie en tant que hub régional de premier plan dans l'industrie pharmaceutique", conclut le communiqué.

Corps communs et administration de la santé

Saihi réaffirme son engagement et son soutien

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a réaffirmé, samedi à Tipaza, l'engagement à soutenir les corps communs, les travailleurs du secteur et le corps de l'administration de la santé, qui œuvrent de manière cohérente avec les autres composantes de la corporation de la santé. Présidant l'ouverture d'un colloque national sur "l'anesthésie et la réanimation" organisé à l'Institut de formation paramédicale Belkacem-Hellal, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipaza, le ministre a précisé que les corps communs "œuvrent de manière cohérente avec les autres membres de la corporation de la santé", réaffirmant son soutien à ces corps ainsi qu'aux projets qui les concernent au niveau de la fonction publique. A cette occasion, M. Saihi s'est félicité de l'approbation récente par le Conseil des ministres, du statut particulier du secteur de la santé en faveur des corps médical et paramédical, qu'il a qualifié de "réalisation majeure", soulignant que "l'Algérie n'avait pas connu depuis des années, un texte similaire qui accorde une place qui convient aux professionnels de



ce secteur qui aspire à l'excellence". Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Tipaza en inspectant l'Etablissement public hospitalier Chahid Tagzait-Abdelkader, où il s'est enquis du niveau des prestations sanitaires, notamment au service des urgences médicales et à l'unité de tri, récemment aménagée et équipée des dernières technologies. Accompagné du wali de Tipaza, M. Ali Moulaï, le ministre a sillonné les différents services de l'hôpital où il a réaffirmé

l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation et de fournir des services répondant aux attentes des citoyens. Par ailleurs, M. Saihi et la délégation l'accompagnant ont visité la clinique polyvalente de Tipaza Bouriche-Marouane, où il a insisté sur la nécessité de sa réhabilitation, compte tenu de l'enveloppe financière allouée à cet effet, soulignant l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation dans l'ensemble des services de la clinique.

Protection civile

Promotion de plus de 5.300 agents et assimilés

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, dimanche, dans un communiqué, la promotion de 5.379 agents entre professionnels et assimilés à des différents grades, et ce dans le cadre de son programme d'action en matière de développement notamment dans le domaine de la ressource humaine. "A ce titre 5.379 agents ont été promus dont 2.168 au grade de caporal, 1792 au grade de sergent, 216 au grade d'adjudant, 182 au grade de Sous lieutenant, 418 au grade de lieutenant, 361 au grade de capitaine, 98 au grade de commandant, 29 au grade de lieutenant-colo-

nel et 115 agents assimilés", a précisé la même source. Selon le communiqué, les agents méritants ont été sélectionnés pour la promotion suite à des examens professionnels destinés aux différents grades et cela conformément à la réglementation en vigueur et en reconnaissance des efforts considérables déployés, afin de préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens avec un haut niveau de professionnalisme. "Ces agents promus contribueront au renforcement des unités opérationnelles et des différents services des directions de wilayas", est-il ajouté. A cette occasion, le Directeur général de ce

corps, le colonel Boualem Bourrelaf, a félicité les agents promus et les a encouragés à redoubler d'efforts tout en continuant à faire preuve d'abnégation et de dévouement dans l'accomplissement de leur devoir national, a noté la même source. Par ailleurs, le Directeur général a réaffirmé "son engagement permanent" à garantir les meilleures conditions de vie et de travail pour les agents opérationnels, tout en leur offrant les opportunités de formation et de développement de leurs compétences afin d'atteindre les objectifs du secteur en matière d'efficacité et d'efficacité de ces services.

Accidents de la route

06 morts et 188 blessés en 24 heures



Six personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa, avec 3 personnes décédées et 8 autres blessées respectivement dans deux accidents de la circulation survenus à Ain Boussif et Seghouane, précise la même source. La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 46 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas, déplorant le décès de 2 personnes intoxiquées par le même gaz à Kouba (Alger). Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya de M'sila, Médéa et Batna, ayant causé des brûlures de 2ème et 3ème degrés à 2 personnes à Batna.

Constantine

13 blessés suite à un carambolage entre un bus et 06 autres véhicules

Treize (13) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi soir sur le territoire de la commune de Constantine, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident qui a eu lieu aux environs de 19h25 sur la route nationale RN 27 dans le territoire de la commune de Constantine s'est produit suite à un carambolage entre un bus de transport de voyageurs et 6 autres véhicules engendrant des blessures à 13 personnes âgées entre 7 et 51 ans, lesquelles ont été secourues sur place avant leur évacuation au centre hospitalo-universitaire (CHU), a-t-on indiqué. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

Concours de doctorat

Inscription en ligne à compter du 02 janvier 2025

Les candidats au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé dimanche le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. "Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>, et ce, à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger des documents supplémentaires", précise le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mascara
Commune de Tighennif
Daïra de Tighennif

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 21/2024

La Commune de Tighennif lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

Réalisation et Aménagement des Terrains combinés - Commune de Tighennif

- Lot n° 01 : Réhabilitation et Aménagement du terrain Combiné à coté Creche
- Lot n° 02 : Réhabilitation et Aménagement du terrain Combiné Cité Essalam
- Lot n° 03 : Réhabilitation et Aménagement du terrain Combiné Cité Aici Tayeb
- Lot n° 04 : Réalisation d'un terrain Combiné (Pole Urbain)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la commune de Tighennif contre le paiement de la somme de Dix Mille (10.000,00 DA) Dinars Algériens, non remboursable. Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

a. Au titre du dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature. - Une déclaration de probité. - Une copie des statuts pour les sociétés EURL - SARL ou SNC; - Délégation du pouvoir de signature. - Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, Deux (02) et plus, (Bâtiment) activité principale. - Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des 03 (trois) dernières années, étayés par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents. - Un extrait de rôle apuré et en cours de validité - Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBAT. - Une copie du récépissé de dépôt comptes sociaux de société auprès de la CNRC pour les EURL, les SARL et les SNC. - Liste des moyens humains et les nombres qui sont à déclarer aux services (CNAS) - Liste des moyens matériels : les cartes grises et suivants des attestations de l'assurance du matériels en cours de validité pour le matériel roulant). - Le matériel fixe doit être justifié par (un PV de constat d'un huissier de justice ou rapport d'expert) moins d'une année - Une copie du registre de commerce. - Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) - Une copie d'immatriculation Statistique (NIS) - Casier Judiciaire datant au moins trois mois.

b. Au titre de l'offre technique :

- Une déclaration à souscrire remplis, signée et datée. - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en cahier des charges. - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté). - planning des travaux.

c. Au titre de l'offre financière :

- La lettre de soumission, remplis, signée et datée. - Le bordereau des prix unitaires remplis, signée et datée. (BPU); - Le détail quantitatif et estimatif remplis, signée et datée. (DQE);

Les offres seront déposées au bureau des marchés de la commune de Tighennif sous une seule enveloppe fermée et anonymes portant la mention

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 21/2024
« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
(Intitulé du projet)

à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE FINANCIERE » et « OFFRE TECHNIQUE », il sera porté sur chacune des enveloppes la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention soit « Dossier de Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

- Le jour et l'heure limite du dépôt des offres est fixée le **Dixième (10^{ème}) jour** à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) à 14 H 00 mn.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, le jour ouvrable correspondant au jour et heure limite de dépôt des offres à 14 H 00 mn le **Dixième (10^{ème}) jour**.

Remarque : - Si le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant en gardant les mêmes horaires.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Tighennif

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Office national des œuvres universitaires
Direction des œuvres universitaires de Naama
N.I.F : 415020002045031

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES TRANSPORT DES ETUDIANTS EN MODES SUB URBAIN A PARTIR 2025

En application des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/DOU Naama/2024, paru dans les quotidiens nationaux " Le Carrefour d'Algérie " و " le 30/10/2024 relatif à Transport des étudiants en mode sub urbain pour l'année 2025.

Suite à l'évaluation des offres, Les marchés ont été attribués provisoirement aux soumissionnaire:

DOU

N°	Lots	Soumissionnaire	N.I.F	Note technique	Montant du marché en TTC /DA		OBS	détails
					Montant Minimum DA	Montant Maximum DA		
01	transport des étudiants en mode sub urbain	ZEBOUJI AEK Transport de Voyageurs	195448010025930	90	88.086.180,00	92.510.600,00	Qualifié et moins disant	1 ^{ère} année 2025

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service peut introduire un recours devant la commission des marchés publics du La direction Des œuvres Universitaires Naama dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution et tout les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de cette publication.

Directeur des Œuvres Universitaires

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tlemcen
Daïra de Chetouane
Commune de Ain Fezza
N° N.L.S : 098413125107533
N° : 23 /2024

AVIS DE CONSULTATION

Le président de l'assemblée populaire communale de Ain Fezza lance un avis de consultation pour réaliser le projet :

Revêtement et achèvement de l'aire de jeu à Tizi

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges par l'intéressé ou la personne désignée par lui auprès bureau des marchés contre paiement d'une somme de 4.000,00 DA au trésorier communal

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes

A - DOSSIER DE CANDIDATURE

- une déclaration de candidature dument remplis, signée et paraphée.
- une déclaration de probité dument remplis, signée et paraphée.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- planning de travaux.
- capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- capacités professionnelles ; certificat de qualification et de classification activité principale en Bâtiment catégorie (02) ou plus
- capacités financières ; moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires les trois dernières années 2021-2022-2023

B - OFFRE TECHNIQUE

Il comprend les documents suivants:

- une déclaration à souscrire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du présent décret.
- le cahier des charges portant à la mention manuscrite « lu et accepté »
- la quittance

C - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT:

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

OBS : les conditions d'éligibilité

- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine « BATIMENT » activité principale en cours de validité catégorie II ou plus
- Avoir réalisé au moins un (01) projet similaire (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention « dossier de candidature » offre technique ou offre financière, selon le cas ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention.

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis de consultation N° 23 /2024

Revêtement et achèvement de l'aire de jeu à Tizi

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours, à partir de la première publication de l'avis de consultation dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse national écrite .la date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres a partir de 08.00h jusqu'à 13.00 h à secrétariat de P/APC de la commune d'Ain Fezza. Si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à 13.15h au siège de la commune de AIN FEZZA wilaya Tlemcen .les soumissionnaire sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis .

- La durée de validité des offres est fixée à 90 jours plus la durée de préparation des offres plus un mois pour le soumissionnaire retenu.

Le président de l'assemblée populaire communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'ORAN
HAJ EL YASMINE -ORAN
(A COTE DE ANNEXE DE APC EL YASMINE BIR EL DJJR (POS-50) ORAN)
AVIS DE RECRUTEMENT

Direction du logement de la wilaya d'Oran lance un avis de recrutement par voie concours sur titre pour les grades suivants:

grade	Type de recrutement	Conditions d'accès	spécialité	Nombre poste budgétaire ouverts	affectation	Autre condition
Architecte	Concours sur titre	Diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent	/	02	Siège de la direction ou les subdivisions	

Les dossiers de concours doit comprendre les pièces suivantes:

- Demande manuscrites de participation
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du diplôme ou des qualifications + relevés de notes du parcours scolaire
- Formulaire rempli par les Candidas

Tout candidat admis doit présenter les pièces suivantes:

- Copie conforme a l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Extrait du casier judiciaire bulletin N°3 en cours de validité
- Extrait de naissance.
- Certificat médicaux (pneumo- phtisiologie et médecine générale)
- Deux (02) photos d'identité.

Critères de sélection

1- Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou grade ouvert au concours (0 à 13 points) :

1-1- conformité de la spécialité du diplôme avec les exigences du grade (0à6 points)

- spécialité: 6 points

1-2- cursus d'étude ou de formation (0 à 7 points) :

* les diplômes des grades écoles (écoles nationales de formation supérieure) bénéficient d'une bonification de deux (2) points :

* les majors de promotion issus des établissements publics de formation supérieure bénéficient d'une bonification d'un (1) point.

2- Formation complémentaire au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours dans la même spécialité le cas échéant (0à2) points

3- travaux ou études réalisés par le candidat dans la même spécialité le cas échéant pour les concours d'accès aux grades classes a la catégorie II et plus (0 à 1)point :

4- l'expérience professionnelle acquise par le candidat (0 à 6 points)

5- date d'obtention du diplôme (0 à 5 points)

6- entretien avec Jury de sélection (0 à 3 points)

* Les dossier doivent être déposés au niveau de la direction du logement pos 50 Hai el Yasmine bir el djir Oran dans un délai de 15 jours travaille à compter de la première participation de cette annonce dans les journaux.

N.B : Tout dossier incomplet n'est pas pris en considération Aucun dossier ne sera accepter hors délai.

Développement local

Quelle «feuille de route» pour 2025?

Par B. Habib

Quels seront les axes prioritaires de la politique de développement local durant les prochaines années, du moins en ce qui concerne l'échéance à court terme? L'année 2025 s'annonce a priori prometteuse dans la wilaya d'Oran, eu égard notamment aux nouveaux défis qui attendent le développement local, en vertu des orientations données par le président de la République Abdelmajid Tebboune, lors de la dernière rencontre gouvernement-walis. Du point de vue du statut qui fait d'elle la deuxième capitale du pays et une «Ville pôle», somme toute stratégique du Maghreb et du bassin méditerranéen par excellence, la wilaya d'Oran s'est engagée dans une

phase terrible et infernale dans la voie du développement dans plusieurs secteurs clés tels le logement, les services, le bâtiment, les travaux publics, les infrastructures de base, l'hydraulique, l'éducation, les routes et le tourisme, pour ne citer que ces secteurs, d'autant plus que des cagnottes importantes ont été allouées pour booster ces secteurs vitaux de l'économie locale afin d'améliorer la prise en charge des préoccupations des citoyens et de leur cadre de vie. Avec les nouvelles orientations du Président qui sont de nature à renforcer encore davantage l'action du wali et celle des responsables locaux notamment les élus, une nouvelle feuille de route se dessine certainement pour accélérer entre autres la décentralisation, la promotion des

services et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, à l'instar des autres wilayas du pays. Le cas de la wilaya d'Oran paraît un peu spécifique parce qu'il s'agit d'une deuxième capitale et qu'elle devrait, selon les spécialistes, être dotée davantage de financements nécessaires aux axes prioritaires devant être définis préalablement et planifiés dans la feuille de route en question. L'actuel wali d'Oran, Samir Chibani, qui s'est engagé à parachever et à accélérer le développement de la wilaya, pour atteindre les objectifs tracés, avait demandé le soutien et l'implication de tous les principaux acteurs, en rapport avec le programme de développement local, d'autant plus que son installation intervient dans une conjoncture jugée plutôt favorable.

Restauration

Manque d'hygiène incontestable

Par YUCEF CHAIBI

«La sécurité alimentaire va au-delà de la simple préparation et du service des repas. Elle englobe l'ensemble de la chaîne alimentaire, depuis l'achat des ingrédients jusqu'à la conservation, la préparation et enfin la consommation.» Une inspection d'hygiène alimentaire peut se dérouler à tout moment dans un lieu de restauration. Cette démarche de contrôle aléatoire, tout au long de l'année, dans divers établissements à travers la wilaya d'Oran, permet d'assurer un niveau élevé d'hygiène alimentaire de manière constante, les inspecteurs d'hygiène étant en mesure d'observer les conditions réelles dans lesquelles les plats sont préparés. Les restaurants, fast-foods et pizzerias poussent comme des champignons au niveau de tous les coins de la wilaya d'Oran dont certains de ces lieux risquent de porter atteinte à la santé du citoyen car ne respectant

aucune mesure des règles d'hygiène les plus élémentaires. La majorité des propriétaires de ces restaurants ou pizzerias ne respectent pas la législation qui régit ce domaine. Les mutations socioéconomiques que connaît notre pays, ont entraîné des changements importants dans nos comportements et surtout nos habitudes alimentaires. Le développement des industries agroalimentaires et les grandes surfaces ont entraîné l'abandon des pratiques traditionnelles de préparation et de conservation des aliments. Le consommateur a de nos jours recours aux produits prêts à cuisiner et même prêts à consommer. L'emplacement des administrations, des universités etc..., loin de leur logement, associé aux difficultés de transport et de circulation, pousse la plupart des fonctionnaires, étudiants, lycéens... à déjeuner sur place en dehors du foyer. En effet, la propreté semble être le dernier souci des propriétaires de ces restaurants et fast-

foods. Il y a une absence totale des conditions d'hygiène, que ce soit au niveau des cuisines ou dans les tenues des serveurs et des cuisiniers, et même dans certaines salles de restauration. La plupart des restaurants notamment les pizzerias et fast-foods travaillent dans l'anarchie, l'affluence de la clientèle est telle qu'on consacre tout le temps à la préparation et à la vente et ce, au détriment du nettoyage. Résultat : des lieux repoussants de saleté et de puanteur. Les mauvaises habitudes ont la peau dure dans les fast-foods et les restaurants. Le personnel qui confectionne les sandwiches et les plats aux clients, manipule les aliments sans porter de gants, ce qui accroît le risque de transmission de bactéries à cause du manque d'hygiène. D'ailleurs, plusieurs cas de gastro-entérite ont été enregistrés. Il s'agit de clients qui se sont plaints de coliques à l'estomac après avoir mangé dans ces fast-foods de tous les maux.

Bir El Djir

Poursuite des opérations de libération des trottoirs

Suite aux instructions du wali d'Oran, visant à freiner les atteintes au domaine public, à empêcher l'occupation des trottoirs et à les réserver aux piétons, ainsi qu'à lutter contre le commerce informel, les services de la commune de Bir El Djir, sous la supervision du chef de daïra, ont procédé, jeudi, à une vaste opération de libération des trottoirs et de lutte contre le commer-

ce illicite. Cette opération a consisté à démanteler le marché informel près de la mosquée Al Qods, à libérer les trottoirs, à confisquer toutes les marchandises étalées sur la voie publique et sur les trottoirs sans autorisation, et à démolir les extensions illégales de certains commerces. L'opération s'est déroulée en présence du chef de daïra de Bir El Djir, du chargé de la cellule environnement

et du chargé de la cellule du logement au cabinet du wali, du président de la commune de Bir El Djir, des services de la sécurité et de la direction du commerce. Les mesures légales nécessaires ont été prises à l'encontre des contrevenants et des procédures administratives ont été engagées. L'opération se poursuivra jusqu'à l'éradication complète de ce phénomène.

Pour le promouvoir sur les plans national et international
Chaque produit de l'artisanat algérien aura à l'avenir un label

Chaque produit de l'artisanat algérien aura à l'avenir un label pour le promouvoir à la fois au niveau national et international, a annoncé, samedi, le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Bouam Kamel-Eddine. Dans une déclaration à la presse en marge de la dixième édition du Salon national de soutien aux produits de l'artisanat, qu'il a ouvert en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, M. Bouam a indiqué : "A l'avenir, chaque produit de l'artisanat algérien aura un label représentant l'artisanat algérien pour faire connaître ce produit au niveau national et international, et mettre en valeur les capacités et le patrimoine traditionnel". Il a précisé que "le ministère du Tourisme et de l'Artisanat est en train de lancer la marque nationale de qualité et d'authenticité des produits artisanaux. La ministre a mis en place, la semaine dernière, une commission nationale technique pour attribuer des labels de qualité et d'authenticité aux produits artisanaux". Il a ajouté que "pour l'année 2025, des labels seront attribués aux produits de l'artisanat selon les régions, en travaillant à distinguer les produits artisanaux de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), le tapis de Ghardaïa, le tapis de Babar (Khenchela), le karakou de la capitale, ainsi que la selle de Tiaret et le couteau de Boussâada". Concernant la contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale, M. Bouam a indiqué que "ce secteur compte actuellement plus de 460.000 artisans actifs, ce qui a permis la création de plus de 1,2 million de postes d'emploi dans ce domaine. Il contribue à la production nationale à hauteur de plus de 380 milliards de dinars, avec une valeur ajoutée de plus de 100 milliards de dinars". En ce qui concerne la participation à des événements, il a souligné que "ce secteur a organisé, dans le cadre de son programme de promotion cette année, plus de 1.000 événements nationaux et locaux dans 58 wilayas, auxquels ont participé plus de 21.000 artisans, ce qui a permis d'ouvrir de nouveaux espaces de commercialisation pour les produits artisanaux des artisans. Il y a également eu plus de 13 participations à des événements internationaux. En 2025, les artisans participeront régulièrement et de manière couvrant toutes les wilayas du pays pour promouvoir le produit traditionnel algérien".

Fuites sur la canalisation de transfert d'eau de Tafna
Le wali d'Oran supervise les travaux de réparation

Le chef de l'Exécutif de la wilaya d'Oran, M. Samir Chibani, a effectué, samedi, une visite sur le site des travaux de réparation du canal de transfert de Tafna qui alimente la wilaya d'Aïn Témouchent et la partie Ouest de la wilaya d'Oran, accompagné d'une forte délégation de responsables à savoir, la présidente de la daïra de Boutlelis, la directrice des ressources en eau, le directeur de la société des eaux et de l'assainissement «SEOR», le chargé de la cellule technique au cabinet du wali et le Président de l'APC de Boutlelis. Les travaux consistent actuellement à vider le canal d'un diamètre de 1600 mm sur une distance de 69 km, afin de procéder aux interventions sur les différents points de fuite (au nombre de 11). Environ 120 000 mètres cubes d'eau destinés à alimenter la partie Ouest de la wilaya d'Oran en eau potable sont actuellement en cours de vidange. Le wali a donné des instructions pour assurer une vigilance accrue, respecter le plan d'intervention et achever les travaux dans les meilleurs délais, tout en lui fournissant des rapports toutes les deux heures. Tous les équipements logistiques et humains nécessaires ont été mobilisés afin de mener à bien ces travaux dans les plus brefs délais.

Transport à Saïda

Le calvaire des habitants des nouvelles cités

Le problème des habitants des cités de D'har Chaih et des 600 logements, devient de plus en plus insupportable par manque de transport et pour cause, ces deux cités, pour ne citer que celles-là, ont vu un nombre de logements implantés, sans que toutes les commodités ne suivent. Un casse-tête appelé à durer encore en l'absence, par exemple, du manque de transport urbain au niveau de notre cité de D'har Cheih. «Nous étions 768 familles, il y a de cela une dizaine d'années à avoir occupé cette nouvelle cité. Aujourd'hui, la population a quasiment triplé mais sans qu'elle ne soit accompagnée d'infrastructures de base comme par exemple le transport susceptible d'améliorer le quotidien des citoyens», raconte un habitant. La situation n'est pas meilleure dans d'autres cités telles que les 600 logements. "Cette situation impacte même nos enfants que je réveille plus tôt afin d'éviter d'arriver en retard à l'école", nous dit une mère de famille. "Chaque jour est une bataille, les autorités locales doivent trouver des solutions en matière de transport urbain. C'est tout ce qu'on demande", ajoute-elle. Un minimum de confort à ces grandes masses d'habitants de ces cités souvent qualifiées de dortoirs. Est-ce trop demandé? **OULDOGBAN**

Tissemsilt

09 réservoirs d'eau construits en zone forestière

Neuf réservoirs d'eau ont été réalisés à travers les zones forestières de Tissemsilt, selon ce qu'a déclaré le directeur des forêts de la wilaya, Ahmed Ben Sedira. Ben Sedira a expliqué que ce processus, supervisé par la Direction des ressources en eau, comprend au total dix réservoirs dont neuf sont achevés. Le même responsable a souligné que le projet d'achèvement de ces réserves, qui ont une capacité de stockage estimée à 50 mètres cubes chacune, a été financé dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, avec une couverture financière dépassant les 50 millions DA. Cette opération, qui a ciblé les zones forestières de plusieurs communes de Tissemsilt, vise à rapprocher les points d'eau des camions extincteurs pour assurer une intervention rapide, comme cela a été décidé. Des projets seront également lancés au cours de l'année prochaine pour construire 10 autres réservoirs similaires dans les zones forestières, en raison de l'expansion de la superficie forestière.

Labiodh-Medjadja (Chlef)

La commune a bénéficié de 130 aides au logement rural et 60 logements LPL

Selon le maire de la commune de Labiodh-Medjadja, Mr Kamel Aissaoui, les citoyens de la commune soient-ils au niveau du chef-lieu de commune ou au niveau des 14 douars que compte la commune de Labiodh-Medjadja, après avoir été longtemps marginalisés, viennent d'être satisfaits un tant soit peu en logements grâce au président de la République qui a insisté pour faire bénéficier chaque citoyen des fruits de l'effort national de développement, un accent particulier des pouvoirs publics sur la réalisation de façon graduelle pour permettre la disponibilité du logement pour tous et c'est ainsi que les citoyens de la commune rurale de Labiodh-Medjadja ont pu bénéficier de 130 aides au logement rural, un quota très maigre car, selon le maire, 2.000 demandes pour ce type de logement ont été déposées au niveau de la commune, 130 aides au logement rural qui ont été distribuées dans la plus grande transparence entre les citoyens des 14 douars et pour ce qui est du Logement Public Locatif, la commune a bénéficié de 60 logements qui seront réalisés au niveau du chef-lieu de commune; le choix de terrain a été fait et les travaux pour leur réalisation débiteront au courant du premier trimestre 2025. **A. BOUKHTACHE**

Face à une hausse des créances à 115 milliards

L'ADE de Sidi Bel-Abbès lance un appel aux abonnés

Par Mohamed Nouar

L'Algérienne des Eaux (ADE) fait face à une situation financière préoccupante avec un montant de factures impayées atteignant les 115 milliards de centimes. Face à cette augmentation constante des créances, l'ADE a lancé une vaste campagne de sensibilisation pour inciter les abonnés à régulariser leur situation. Le poids principal de cette dette repose sur les ménages qui cumulent à eux seuls 94 milliards de centimes d'impayés. Le reste des créances concerne les administrations publiques et privées. Cette situation met en péril la capacité de l'ADE à mener à bien ses missions de service public et d'investissement. L'objectif principal de cette campa-

gne est double, d'une part, récupérer les sommes dues afin d'assurer la pérennité des services et d'autre part, offrir des solutions amiables et des facilités de paiement aux abonnés. L'ADE propose ainsi plusieurs moyens de paiement pour simplifier les démarches à savoir le paiement en ligne via la plateforme web de l'ADE et l'application mobile Miyahi-Mob, les abonnés peuvent régler leurs factures à distance, rapidement et en toute sécurité, le réseau physique où les paiements peuvent également être effectués dans les bureaux de poste, les banques et les agences commerciales de l'ADE, offrant ainsi une accessibilité à tous les usagers ou bien pour les dettes importantes, opter pour des solutions d'échelonnement afin d'alléger

leur charge financière et leur permettre de régulariser leur situation progressivement. L'ADE privilégie une approche amiable et pédagogique. Cependant, face à la persistance des impayés, l'entreprise se verra contrainte d'adopter des mesures plus fermes. Des mises en demeure seront adressées aux abonnés récalcitrants avant d'envisager des mesures plus contraignantes telles que la fermeture des compteurs et la suspension de l'alimentation en eau. Les conséquences de ces retards de paiement sont significatives. Ils entravent le lancement de projets d'envie visant à améliorer le réseau et la qualité du service. La récupération des créances est donc cruciale pour permettre à l'ADE d'investir dans la maintenance des infrastructures, d'assurer un approvisionnement en eau fiable et de garantir la continuité du service public. Parallèlement à cette campagne de sensibilisation, l'ADE poursuit activement sa lutte contre les branchements illicites et le vol d'eau. L'installation de compteurs pour les abonnés consommant au forfait s'inscrit également dans cette démarche de rationalisation de l'approvisionnement et de lutte contre le gaspillage. A cet effet, l'ADE appelle à la responsabilité de ses abonnés et les encourage vivement à régulariser leur situation afin de garantir un service d'eau de qualité pour tous.

Relizane

36 personnes arrêtées lors d'opérations policières



Par N. Aymen

Dans le cadre du programme conjoint piloté par les services de Sûreté de wilaya de Relizane et le groupement régional de la Gendarmerie Nationale de Relizane pour éliminer la délinquance de toutes sortes, en vue de protéger les citoyens et leurs biens, les éléments des différentes unités opérationnelles ont organisé une opération policière conjointe avec les services de la Gendarmerie Nationale qui a touché les quartiers et points noirs de la juridiction et du territoire de la wilaya de Relizane à la suite de laquelle 1.792 personnes ont été pointées en plus de 2.164 véhicules, aboutissant à l'arrestation de 36 personnes, la saisie et la

confiscation de 218 comprimés de substances psychotropes, de 22,53 grammes de stupéfiants, de 07 armes blanches interdites de différents types et tailles, un fusil de chasse, en plus du démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol d'habitation avec récupération des objets volés. D'autre part, 81 motos ont également été saisies parce que leurs propriétaires avaient commis des infractions au code de la route, notamment le défaut de présentation de documents, le non port de casque. Il a été délivré des PV pour 423 infractions et 69 délits routiers contre les contrevenants au code de la route. Après avoir accompli les procédures légales, les suspects seront traduits devant les autorités judiciaires. **N. Aymen**

Gendarmerie Nationale à Relizane

Campagne nationale de sensibilisation pour prévenir des accidents de la route

En soutien au plan établi par le Commandement de la Gendarmerie Nationale pour sécuriser la période d'intempéries et coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, le Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale de Relizane a lancé une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la route, s'étendant du 21 décembre 2024 au 20 janvier 2025, avec la participation de divers partenaires actifs dans le domaine de la sécurité routière, sous le slogan «Faire preuve de prudence, se protéger du danger», où les efforts porteront sur les points suivants: le danger de dépasser les limitations de vitesse légalement, les manœuvres dangereuses et les dépassements dangereux ainsi que les instructions et conseils de conduite défensive pour toutes les catégories de conducteurs. A cela s'ajoutent la fatigue, la somnolence, l'épuisement, la distraction et leurs effets sur l'aptitude à conduire. Soyez vigilant et respectez les bonnes règles de conduite, surtout en période de fluctuations météorologiques. Réduisez la vitesse et augmentez la distance de sécurité en cas de verglas, de vent fort ou de forte pluie. **N. Aymen**

Mostaganem

Exécution d'une manœuvre virtuelle simulant un tremblement de terre

Une manœuvre virtuelle simulant un tremblement de terre a été exécutée jeudi dans les communes de Hassiane et Aïn Nouissy (wilaya de Mostaganem), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile (PC). La manœuvre, qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du plan d'organisation des secours dans ces deux communes, a été exécutée en coordination avec l'unité secondaire de la Protection civile, les Assemblées populaires communales (APC), ainsi que tous les acteurs impliqués. La simulation a reproduit un tremblement de terre ayant causé des dégâts humains et matériels dans le village de Hassiane (commune de Hassiane) et le village de Harrartha (commune de Aïn Nouissy), a ajouté la même source. L'exercice a permis d'évaluer l'efficacité des alertes et des moyens, la capacité d'intervention, ainsi que la réponse immédiate et la coordination entre les équipes impliquées dans le plan de secours des deux communes, a-t-on expliqué. Aussi, cette manœuvre a permis de sensibiliser les citoyens, notamment sur la prévention des risques, la participation aux opérations de secours et d'assistance, et la manière de d'agir en cas d'éventuelles catastrophes naturelles, a ajouté la même source.

Impact du singe magot sur les activités agricoles

Une étude scientifique lancée à Béjaïa

Par Hocine Smaïli

La wilaya Béjaïa compte en son sein des sites naturels pittoresques qui ne sont pas des moindres et des espèces animales dont le singe magot ou ce qui est appelé communément le singe du nord africain, des singes sauvages qui vivent en groupe en délimitant leur territoire. Seulement, durant ces dernières années et particulièrement en hiver, ces singes, repartis à travers la forêt de Gouraya, descendent en ville ; on les aperçoit régulièrement et arrivent jusqu'au cœur de la ville notamment devant le théâtre régional de Béjaïa, dans cette petite forêt la jouxtant. Cette descente de ces visiteurs inattendue s'explique par la recherche en hiver de la nourriture. C'est ainsi qu'habituellement à se nourrir des mains de l'homme, ces primates sont contraints, en hiver, de rechercher l'être humain. De ce phénomène, l'on apprend qu'ont été recensés, dans le passé, plus de 200 singes qui forment 08 groupes. Cette espèce animale rare qui est le singe magot, a été dénaturée en perdant son instinct de régulation. En d'autres termes, le singe magot qui a pris l'habitude en se nourrissant, régulièrement, des mains des visiteurs, descend, en d'autres circonstances, pour chercher l'homme qui le nourrit. Pour évaluer ce nouveau comportement des singes, une étude collaborative a été lancée, réunissant l'Université de Béjaïa, le Centre de Recherche en Technologies Agroalimentaires (CRTAA), la Conservation des Forêts de Béjaïa et le Parc National de Gouraya. «Elle vient pour compléter une étude de terrain déjà réalisée, au cours de laquelle des agriculteurs ont été interviewés sur de nombreux aspects liés à ce conflit», avon-nous appris des initiateurs de travail de recherche. Les chercheurs comp-



tent ainsi étudier les dynamiques et enjeux du conflit homme-faune par l'analyse des perceptions et impacts socioéconomiques des interactions entre agriculteurs et populations de primates (*Macaca sylvanus*) dans la wilaya de Béjaïa. Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une étude collaborative réunissant l'Université de Béjaïa, le Centre de Recherche en Technologies Agroalimentaires (CRTAA), la Conservation des Forêts de Béjaïa et le Parc National de Gouraya. Il vient compléter une étude de terrain déjà réalisée, au cours de laquelle des agriculteurs ont été interrogés sur de nombreux aspects liés à ce conflit. Les initiateurs de ce projet de recherche estiment que «dans la région montagneuse de Béjaïa, l'agriculture joue un rôle fondamental dans le quotidien des habitants, représentant un pilier de la sécurité alimentaire et un levier pour le développement durable», en relevant que «les interactions entre les agriculteurs et le singe magot représentent un défi croissant». Un conflit exacerbé par l'augmentation des feux de forêt ces dernières années qui ont réduit l'aire de répartition de l'espèce ainsi que par les interactions touristiques modifiées, ayant entraîné un changement dans leurs

habitudes alimentaires. C'est dans ce contexte qu'il est essentiel de mener des études approfondies sur ce sujet, d'autant plus que les institutions concernées disposent de peu de données fiables pour évaluer l'ampleur et la gravité de ces interactions. Une meilleure compréhension de ces dynamiques est indispensable pour concilier la préservation de l'espèce avec la pérennité de l'agriculture de montagne et des moyens de subsistance des communautés locales. Pour cerner cette problématique, les chercheurs ont mis à la disposition des agriculteurs un questionnaire qui vise à «contribuer à une meilleure gestion des conflits entre les communautés locales et la faune sauvage» où seront recueillies des informations liées à «l'estimation du nombre de personnes et de foyers affectés par le conflit, avec un accent particulier sur les agriculteurs et l'évaluation des impacts économiques, sociaux et culturels des interactions avec le singe magot». «Les informations recueillies auprès des agriculteurs renforceront les données déjà collectées sur le terrain, en vue d'orienter des solutions adaptées et de mener des recherches scientifiques approfondies», indique encore notre source.

DGSN

Ali Badaoui inaugure des structures opérationnelles et sociales à Constantine

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi à Constantine l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures opérationnelles et sociales de la police. Le DGSN a entamé sa visite dans la wilaya en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda et des cadres supérieurs de la sûreté nationale par l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV14), à la circonscription administrative Ali Mendjeli, réalisé en six mois pour plus de 36,41 millions DA. Le même responsable a exhorté les services de la sûreté à focaliser sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et à les placer au centre de leur mission tout en assurant l'accompagnement de l'extension urbaine en cours dans les grands pôles urbains. Il a également inauguré un hôtel de police (60 lits) à la même unité de voisinage baptisé du nom du chahid du devoir national Hassi Khellaf, insistant à l'occasion sur la nécessité de fournir toutes les commodités pour le bien



être des résidents et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Le DGSN a posé en outre à l'unité de voisinage 14 la première pierre du projet de réalisation prévue dans 16 mois de 250 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des employés du corps de la police. A la cité 4.000 logements de la commune d'Ain Abid, M. Badaoui a inauguré le siège de la 2ème

sûreté urbaine. Au terme de sa visite, le DGSN a présidé au siège de la wilaya une rencontre avec les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya, saluant les résultats obtenus sur le terrain et les invitant à déployer davantage d'efforts dans la lutte contre la criminalité en coordination avec tous les partenaires. Il a également réaffirmé l'impératif du bon accueil et orientation des citoyens.

Fadnoun (Illizi)

Plus de 150 foyers seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Plus de 150 foyers du village Fadnoun, dans la wilaya d'Illizi, seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès des services de la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya. Le projet de raccordement au gaz naturel permettra aux habitants de cette localité «d'alléger leurs souffrances en matière d'approvisionnement en gaz butane», utilisé comme énergie de cuisson et de chauffage, a déclaré à l'APS le Directeur du secteur, Kamal Boukhalkhal. S'agissant du raccordement de la région au réseau d'électricité, ce projet est destiné au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya, dont un réseau de 54,3 kilomètres est en cours de réalisation, à partir de la centrale électrique à turbine à gaz de la zone d'Afdel, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 70%, a-t-il fait savoir. Ces opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source.

Oum El Bouaghi

Le secteur de la santé renforcé par 38 médecins spécialistes en 2024

Les structures de santé publiques de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été renforcées, depuis le début de l'année 2024, par 38 praticiens spécialistes, a indiqué, samedi, l'inspecteur de la direction local de la Santé et de la Population (DSP), Souhil Belhatem. Les nouveaux spécialistes affectés ont été répartis entre six (6) Etablissements publics hospitaliers (EPH) et un (1) Etablissement hospitalier spécialisé (EHS), situés dans les communes d'Ain M'lila, d'Ain Fakroun, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Beida et de Meskiana, a précisé le responsable, à l'APS. M. Belhatem a ajouté qu'il s'agit de spécialistes en pédiatrie, en gynécologie-obstétrique, en médecine interne, en maladies infectieuses, en urologie et en orthopédie. La même source a rappelé que le secteur de la santé a recruté, en 2024, 147 infirmiers et 17 aides-soignants en anesthésie-réanimation.

Ghardaïa

Plus de 50 participants au camp hivernal thématique de l'astronomie

Plus de 51 élèves participent à la deuxième édition du camp hivernal thématique dédié à l'astronomie organisé dans la commune de Ghardaïa, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Le programme de cette manifestation scientifique organisée par l'agence nationale des loisirs de la jeunesse durant une semaine comprennent une panoplie d'activités, dont des ateliers, des conférences scientifiques sur l'astronomie, animées par des spécialistes, a déclaré à l'APS le responsable du camp, Berghaid Abdelkarim. Des travaux scientifiques préparés par les élèves seront également présentés lors de ce rendez-vous scientifique, dans l'objectif de valoriser leur créativité et de faire découvrir l'astronomie aux générations futures, a-t-il expliqué. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ghardaïa, Hassan Yagoubi, a indiqué "que ce camp hivernal thématique, est une occasion d'échanger des idées et des créativité entre les jeunes issus des wilayas de Tipaza et de Bejaïa". La direction du secteur s'attelle également, à accompagner les jeunes, et soutenir leur créativité scientifiques et techniques, a-t-il ajouté. Dans le cadre de ce camp de jeunes, des expériences astronomiques seront réalisées par les participants, ainsi que l'observation des astres et études de découvertes.



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
Société par actions : SPA/ENPI - Capital : 1.000.000.000,00 DA
NIF 000916098323607

---000---

AVIS D'INFRUCTUOSITE N°12/2024/AI

En application des dispositions de la procédure de passation des Marchés et commandes financés par fonds propres de l'EPE-ENPI-spa version Mars 2022, l'ENPI-SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au 2^{ème} Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°47/DRO / ENPI / 2024, paru sur les quotidiens nationaux « **الجمهورية** » et « **LE CARREFOUR** » en date du 12/11/2024 relatif à :

Réalisation Tous Corps D'état (TCE) Sans VRD Du Reste à Réaliser Des 78 Logements Promotionnels Avec Commerces Intégrés A Hai Khemisti, Wilaya D'Oran.

A été déclaré Infructueux par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres pour le motif suivant :

- Aucune offre n'est conforme aux dispositions du cahier des charges.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016358 30.12.2024

مكتب الأستاذة فخيخ جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09تعاونيات رقم 111 مطلع العجر وهران
الهاتف: 041-82-71-32
محاضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على منقول

عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م
نحن الأستاذة فخيخ جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبتنا بالعنوان المذكور أعلاه، الموقعه اثناء بطلب من السيد: عريبي عبد الرحمن. العنوان: حي مصطفى بن بولعيد المحمدية مسكن والجاء موطنه المختار بمكتب مستشارته القانونية الأستاذة قاسمي كريمة الكائن بـ 29 شارع الأوراس وهران. بناء على المواد من 406 إلى 416 و من 688 من ق.إ.م. ا. بناء على المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م. ا. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم 24/5278. بلقا عن طريق النشر السيد: صباحي أحمد. العنوان: حي العقيدي لظفي 120 مسكن ENPI رقم 41 وهران. نسخة عن الأمر بالحجز التنفيذي على منقول الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/11/28 تحت رقم 24/4998 والمتضمن الأمر بإجراء حجز تنفيذي على الأموال المنقولة ملك المدين للمسمى صباحي أحمد الساكن بحي العقيدي لظفي 120 مسكن ENPI رقم 41 وهران. استيفاء لمبلغ الدين المقدر بـ 10.000.000,00 دج، المحكوم به بموجب المسند التنفيذي المتمثل في القرار الصادر عن مجلس قضاء وهران الفرقة الجزائرية بتاريخ 2024/07/17 فهرس رقم 24/08575 المعمور بالصيغة التنفيذية بالإضافة إلى مصاريف سير التنفيذ المحاضرة القضائية

30.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة دريوش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الأخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 0555-70-04-61
محاضر تبليغ إعدار

بتاريخ الثالث عشر من شهر فيفري سنة الفين وأربعة وعشرين وعلى الساعة 12 و 10 دقيقة. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد بن عدة جمال. ويطلب من السيد الأستاذ دحماتي عز الدين المحامي القائم بالإيداع تلبية عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عمومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74، الكائن مقرها: ب.رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. بلقا سلمنا إعدار مؤرخ في 2024/02/04. إلى السيد بن عدة فادة، حرفي في التبليغ. العنوان: حي راس العين 07 شارع فلاح عبد القادر وهران مخاطبين صفته..... الحامل (5) ل... رقم... الصادرة بتاريخ... عن... الموضوع: إعدار قبل المتابعة القضائية. المتضمن ما يلي: إن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عمومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74 والكائن مقرها ب.رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران، وبواسطة مستشاره القانوني الأستاذ دحماتي عز الدين المحامي المعتمد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه. له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منكم فرضا بقيمة 3.513.986,47 دج، إضافة إلى نسبة فوائد عن التأخير والتقصير والرسوم والعمولات وذلك من أجل تمويل مشروع حرفي في التبليغ. حيث أنكم امتنعتم كليا عن تسديد أقساط القرض الممنوح لكم وقد بلغت قيمة الدين حاليا 3.395.666,43 دج بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وفوائد التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الأقساط الأخرى المحددة في جدول التقسيط. لذا فإن بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغوسلافيا 74 بمتحكم مهلة أخيرة لتسديد مستحقات القرض وتفاذي أي متابعة قضائية وغرامات التأخير والمصاريف القضائية التي ستلقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ توصلكم بهذا الإعدار.

المحاضرة القضائية
30.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحاضر القضائية الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزعران مستغانم/الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الواقعة أذناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزعران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها بـ شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/18 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/08/03 حجم 73 رقم 13 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/22 تحت رقم 18/1363 الممنوحة بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/10/03 ترتيب رقم 18/00792. تنفيذًا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/01099 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة العربي بن شريف عبد الله. التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سيرات من مستعمرة فلاحية فردية سي عبد الغني رقم 45 تقدر مساحتها بـ 03 هكتار 80 أرها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثنه عشرة مليون وستمئة ألف دينار جزائري 12.600.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/01/21 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحاضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
30.12.2024

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذة
نايت سيدي أحمد ربيعة - 3569
09شارع خلاط الحبيب وهران
تعديل القانون الأساسي

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: لو ابو دو شاف
المقدر رأسمالها 100.000,00 دج
الكائن مقرها الاجتماعي ب وهران حي الصديقية، شارع بوخاتم
بن أحمد رقم 153-K-V-270 الطابق الثالث
المقيدة بالسجل التجاري رقم: 18 ب 31/00-0117452 بتاريخ
20 ماي 2018
رقم التعريف الجبائي 001831011745220
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 25 ديسمبر 2024، للمسجل في أوأنه، تم تعديل القانون الأساسي في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة لو ابو دو شاف، بتحويل مقرها الاجتماعي من وهران، حي الصديقية، شارع بوخاتم بن أحمد رقم 153-K-V-270 الطابق الثالث إلى وهران، حي الصديقية، شارع بوخاتم بن أحمد رقم 23 سابقا شارع جينيرال بوتار، قسم 09 مجموعة الملكية رقم 51 القطعة رقم 01 والقطعة رقم 02 الطابق الأرضي وإحالة عشرين (20) حصة اجتماعية المملوكة للسيد بلشير محمد النوار ولد زين الدين وعشرين (20) حصة اجتماعية المملوكة للسيدة مزياتي نصيرة بنت أحمد بقيمة اسمية تقدر (1.000 دج) للحصة الواحدة عن طريق الهيئة لفائدة السيد بن سليم عتيق ولد علي وتعيينه كمدير ثاني في الشركة المذكورة أعلاه. ونتيجة لما ذكر أعلاه تم تعديل القانون الأساسي للشركة وخاصة المواد 04 و 06 و 17 منه. تم إيداع نسختين من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموقلة
30.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة دريوش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الأخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 0555-70-04-61
محاضر تبليغ إعدار

بتاريخ الثالث من شهر مارس سنة الفين وأربعة وعشرين وعلى الساعة 14 و 5 دقيقة. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد ويطلب من السيد الأستاذ دحماتي عز الدين المحامي القائم بالإيداع تلبية عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عمومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74، الكائن مقرها: ب.رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. بلقا سلمنا إعدار مؤرخ في 2024/02/04. إلى السيد طويل خطاب، العنوان: رقم 25 حي موني حي الصوبر (Les planteurs) وهران. مخاطبين صفته..... الحامل (5) ل... رقم... الصادرة بتاريخ... عن... الموضوع: إعدار قبل المتابعة القضائية. المتضمن ما يلي: إن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عمومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74 والكائن مقرها ب.رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران، وبواسطة مستشاره القانوني الأستاذ دحماتي عز الدين المحامي المعتمد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه. له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منكم فرضا بقيمة 2.143.000,00 دج، إضافة إلى نسبة فوائد عن التأخير والتقصير والرسوم والعمولات وذلك من أجل تمويل محل لتجارة. حيث أنكم امتنعتم كليا عن تسديد أقساط القرض الممنوح لكم وقد بلغت قيمة الدين حاليا 1.922.933,13 دج بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وفوائد التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الأقساط الأخرى المحددة في جدول التقسيط. لذا فإن بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغوسلافيا 74 بمتحكم مهلة أخيرة لتسديد مستحقات القرض وتفاذي أي متابعة قضائية وغرامات التأخير والمصاريف القضائية التي ستلقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ توصلكم بهذا الإعدار.

المحاضرة القضائية
30.12.2024



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز
الكائن ب وهران ، 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة جيكاواست سوليسيون ديستريبيسيون
مقرها الاجتماعي : ببلدية الكرمة ، دائرة
السانية ، منطقة التخزين القسم 02 مجموعة
الملكية 192 ولاية وهران.
السجل التجاري
رقم: 22 ب 1124350 - 31/00
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2024/12/26 ، في طور التسجيل ، تقرر ما
يلي: توسيع موضوع الشركة بإضافة النشاطات
التالية: استيراد التبريد (604603)، نقل
وتسليم للمنتوجات المبردة والمنتجات الغذائية
(604106)، نقل العمال ، إلى الموضوع الأصلي
ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع
المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية
وهران
للإعلان الموقلة
30.12.2024

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836



L'EN, première bénéficiaire de leur retour

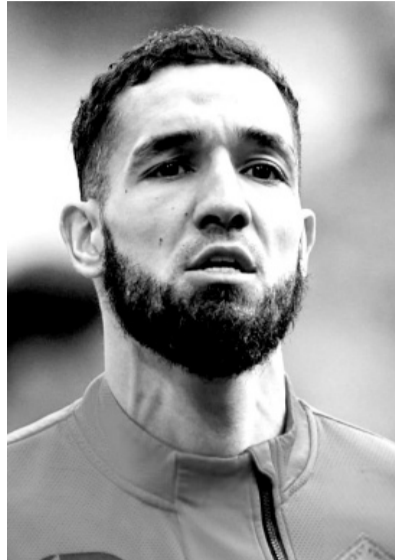
Bennacer-Bentaleb, les gagnants de 2025?

Par Rachid B.

Ce sera, à n'en pas douter, la première bonne nouvelle de la nouvelle année: Nabil Bentaleb ne devrait pas trop tarder à refaire parler son talent sous le maillot de LOSC. Très attaché à son international algérien, c'est le patron du club lillois en personne, Oliver Létang, qui l'a affirmé tout récemment, indiquant que l'ancienne pépite des Spurs de Tottenham n'attend plus que le feu vert de la commission médicale de la Fédération Française de Football. « Je suis très heureux que Nabil soit en très bonne santé aujourd'hui. Nabil a démarré, au mois de septembre, un protocole avec un cardiologue néerlandais qui se trouve à Amsterdam. C'est lui qui s'est occupé du cas de Christian Eriksen. On a immédiatement informé la commission médicale en France qui devra, à un moment donné, mettre son tampon pour valider le fait que Nabil puisse rejouer » assura l'ancien dirigeant parisien dans une déclaration qui a certainement réjoui ... Vladimir Petkovic, qui aura bien besoin des qualités du milieu de terrain lillois pour avoir une corde supplémentaire à son arc en perspective des exigeantes éliminatoires de la Coupe du monde 2024. Nabil Bentaleb pourrait, ainsi, être la bonne surprise du printemps algérien si le processus de sa remise dans le bain de compétition officielle va à son terme avec cet accord attendu de la commission médicale de la FFF d'autant plus qu'il est certain de rester au LOSC et d'avoir du temps de jeu de la part de l'entraîneur Bruno Genesio. "Des joueurs savent déjà ce qu'il se passera l'été, parce que l'on anticipe. Mais aujourd'hui, pour la saison 2024-2025, on maintient tout le monde dans le projet du club. Il n'y aura aucun départ en janvier. C'était déjà le cas l'an dernier. Notre objectif est de finir le plus haut possible et il est donc hors de question qu'un joueur qui est un joueur important pour l'équipe, performant pour l'équipe, nous quitte au mois de janvier » rassura le président lillois comme pour faire comprendre à tous ceux qui étaient sceptiques à l'idée de revoir Bentaleb reprendre le fil de sa carrière dans le très haut niveau qu'ils avaient tort. L'autre retour de blessure



fort attendu est, en parallèle, celui d'Ismaïl Bennacer, qui vient de retrouver les terrains plus tôt que prévu après s'être complètement remis de son opération au mollet. Rayonnant aux entraînements collectifs du Milan AC, il a signé son come-back hier soir au stade Giuseppe Meazza face à l'AS Roma de Claudio Ranieri, pour le cadre de la 18ème journée de Série A. Un retour qui ne pourra, du reste, qu'intéresser au plus haut point le staff technique de l'EN qui sera certainement content de disposer dans son effectif d'un milieu de terrain de la trempe de Bennacer. Très en jambes de-



puis son retour au SCO Angers, Haris Belkebla pourrait, tout autant, aspirer à réintégrer plus tôt que prévu le groupe des Verts. Sur les tablettes de Sassuolo, actuellement pensionnaire de Serie B mais souhaite se renforcer cet hiver pour conforter sa première place au classement et remonter dans l'élite italienne, un an après sa relégation mais aussi et surtout courtisé en toute discrétion par le Stade Rennais, celui qui avait raté d'un rien l'inoubliable épopée de la CAN-2019 en Egypte gagnerait, sans nul doute, en crédibilité auprès de Petkovic s'il venait à franchir un tel palier cet hiver.

2ème édition de la manifestation School Athletic Kids Le ministre de l'Education nationale donne le coup d'envoi

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a donné, samedi à Alger, le coup d'envoi de la 2e édition de la manifestation sportive School Athletic Kids, qui vise à ancrer les valeurs de nationalisme et à découvrir des talents à même de renforcer les rangs des élites sportives nationales. Donnant le coup d'envoi de cette manifestation nationale, organisée par le ministère de l'Education nationale sous le slogan "Nos héros dans nos écoles", en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du ministre des Sports, Walid Sadi, et de représentants d'organisations et d'instances nationales et de la société civile, M. Sadaoui a souligné l'importance de cette compétition organisée en coordination avec la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS) dans "la concrétisation de la stratégie de l'Etat visant à préparer les générations futures", des générations instruites, en bonne santé et jouissant d'une bonne condition physique. Le ministère contribue à former des jeunes "capables de hisser le drapeau national haut dans différentes joutes sportives", a-t-il ajouté. Cette manifestation consistant en de mini-jeux d'athlétisme est organisée dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, avec la participation d'élèves de 10-11 ans (cinquième année primaire) des différentes régions du pays.

Haltérophilie

Douaâ Benabdallah brille à nouveau aux championnats arabes

Par AMMAMI Mohamed

Sur les traces des champions, l'haltérophile Douaâ Benabdallah a imposé sa suprématie pour la deuxième année consécutive aux championnats arabes d'haltérophilie qui se sont déroulés à Doha, capitale du Qatar en 2024. Douaâ Benabdallah, haltérophile maghnoûie, a réalisé une performance exceptionnelle en remportant trois médailles d'or dans la catégorie juniors, trois médailles d'argent dans la catégorie intermédiaire et une médaille de bronze dans la catégorie senior. Cette prestation remarqua-



ble reflète non seulement son talent et sa détermination, mais également le niveau élevé de l'entraînement et du soutien qu'elle a reçu. Sa performance a été saluée par de nombreux supporters et athlètes présents, consolidant ainsi la réputation de Maghnia et de toute la wilaya de Tlemcen sur la scène sportive arabe. Félicitations à Douaâ Benabdallah pour ses incroyables réalisations et pour avoir porté haut les couleurs de l'Algérie dans cette compétition prestigieuse. Que son succès inspire d'autres jeunes athlètes à poursuivre l'excellence dans leurs disciplines respectives.

Cyclisme sur piste (Championnats arabes 2024) Cinq nouvelles médailles pour l'Algérie, dont une en or



La sélection algérienne de cyclisme sur piste a bonifié de cinq médailles sa moisson aux Championnats arabes de la spécialité, à l'issue des épreuves matinales de la troisième journée de compétition, disputée samedi dans la capitale égyptienne Le Caire. Des médailles de différentes couleurs, car outre la médaille d'or glanée par le tandem Anes Riyahi - Mohamed Hamzaoui dans la Madison des juniors (garçons), la sélection nationale a remporté deux médailles d'argent, dans l'épreuve de vitesse, chez les juniors (garçons) et chez les seniors (messieurs). Les deux breloques en bronze, quant à elles, ont été l'œuvre de Malak Mechab, au Scratch des juniors (filles), et du tandem Mohamed Nadjib Assel - Oussama Abdallah Mimouni dans la Madison des seniors (messieurs). Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection nationale à 22 médailles depuis l'entame de la compétition : (4 or, 7 argent et 11 bronze). Cette édition 2024 des championnats arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), en présence de 150 athlètes, représentant huit pays, et engagés dans 44 courses. La sélection algérienne, forte de 13 coureurs (dont trois dames), avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.

Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi réélu à la tête de la FAN

Le président sortant de la Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'Assemblée générale électorale, tenue samedi au siège du Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) à Alger. Seul candidat à sa propre succession, Zahafi a obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls. Les membres de l'AGE ont également procédé à l'élection des membres du nouveau bureau fédéral de la fédération algérienne de natation. Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale, réunis le 16 décembre dernier en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024). Lors du dernier mandat olympique (2021-2024), la Fédération algérienne de natation a connu trois présidents qui se sont succédé à la tête de l'instance: Abdelhakim Boughadou (élu en 2021), puis Yahia Chérif Mohamed (septembre 2023) et Nasreddine Zahafi (mars 2024).

Conférence à Alger sur la cause palestinienne et la culture de la résistance

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participants ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause.

Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en collaboration avec la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, à l'occasion du 46e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), cette conférence a vu la participation de représentants des présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de nombreux cadres de la société civile, d'écrivains et d'intellectuels.

Le président de la Fondation, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son intervention, le "rôle pivot" joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne", ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance "doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs".

De son côté, le sénateur Mohamed Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance était "un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français", soulignant, dans ce cadre, que "les positions de l'Etat algérien ont toujours été et demeurent honorables à l'égard de la cause palestinienne que le défunt président Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne".

Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumediene: "Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée", est devenue un "slogan vivant" qui continue de guider tous les Algériens, et que cela "renvoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté".

Il a également évoqué la conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne, parrainée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que cette rencontre s'ajoute aux multiples actions et positions prônées par l'Algérie dans les fora internationaux, car profondément convaincue en la cause palestinienne juste.

17e festival national du Théâtre professionnel (Fntp)

Le TNA entre en compétition avec le spectacle, "Aqd El Djouhar" ...

Le Théâtre national Maheddine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17e festival national du Théâtre professionnel (Fntp), avec "Aqd El Djouhar" (Le collier de perles), une épopée historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'Histoire.

Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguettaf (1939-2014), le spectacle, accueilli au TNA, a également été programmé à l'occasion des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

Plusieurs événements indépendants entre eux ayant marqué l'histoire d'Algérie, depuis les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restituées dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseurs.

Dédié à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie depuis les quelques années qui ont suivi l'invasion française en 1830 déjà, le texte de M'Hamed Benguettaf est doté de la "dimension Brechtienne" -Bertolt Brecht, (1898-1956) dramaturge, metteur en scène, écrivain et poète allemand connu pour son opposition à la "poétique" qui, selon lui, décroche le comédien du personnage qu'il interprète-

Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette illustre épopée ont brillé de maîtrise et de professionnalisme, s'in-



vestissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaître les penderies des comédiens où leurs différents costumes de scènes étaient accrochés.

Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont reconstitué les extraits de textes choisis.

Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux Martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seraoui, Faziza Chemakh, Hakim Guemroud, Mounira Roudji Fissa, Abdelkrim Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khalid, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis.

La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères adéquates à cha-

cune des situations du spectacle.

Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution proposées.

La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérés. Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Maheddine-Bachtarzi. Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e Fntp se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus de celles programmées hors concours à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

... et la pièce de théâtre Essakia présentée en compétition

La pièce de théâtre "Essakia, les grands ne meurent pas", une épopée tragique mettant en lumière les sacrifices héroïques des femmes algériennes dans la lutte contre le colonialisme français durant la Guerre de libération et la solidarité entre les peuples tunisien et algérien, a été présentée samedi à Alger en compétition du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Produit par le Théâtre régional de Souk Ahars, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le spectacle mis en scène par Soumia Bounab, sur un texte écrit par Mazen Fareh Ilyès, revient sur une période cruciale de l'histoire de l'Algérie, marquée par les massacres odieux de Sakiyet Sidi Youcef (Tunisie), per-



pétrés le 8 février 1958 par l'armée d'occupation.

Rendu par 15 comédiens, le spectacle relate en 70 mn l'histoire d'une famille algérienne qui

a affronté avec héroïsme la brutalité des soldats d'occupation à travers le personnage de Rebiha (Lydia Laarini), veuve de chahid (martyr).

La solidarité entre les peuples algérien et tunisien durant Guerre de libération a été également illustrée dans ce spectacle à travers le personnage de l'infirmière tunisienne (Sali Bennacer), venue en aide aux moudjahidines blessés durant cette odieuse attaque de l'armée d'occupation qui a ciblé des civils algériens et tunisiens.

Les comédiens ont brillamment incarné leurs rôles respectifs, en rendant un texte dense nourri d'une vision dramaturgique, basée sur l'esthétique et le jeu bien présenté qui ont occupé tous les espaces scéniques.

La scénographie, œuvre de Zine El Abidine Khettab, faite d'un décor "simple" et fonctionnel, a consisté en une mise en scène "judicieuse", dégagant deux espaces scéniques distincts (maisons) et le maquis (montagnes),

de manière à permettre aux comédiens une fluidité des mouvements dans l'ensemble de l'espace dominé par deux maisons, implantées au milieu de la scène.

Soutenu par une bande son, signée Zekri Bensalah, qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques et les fortes émotions de la trame, l'éclairage fait de couleurs chaudes et froides, a participé davantage à recréer les atmosphères et les différentes situations rendues dans le spectacle.

Ouvert le 20 décembre, le 17e Fntp se poursuit jusqu'à lundi avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

Crash d'un avion en Corée du Sud

Au moins 167 morts et deux rescapés

Au moins 167 personnes ont été tuées dimanche dans le crash d'un avion de la compagnie Jeju Air à l'aéroport de Muan, dans le sud-ouest de la Corée du Sud, selon un nouveau bilan annoncé par les pompiers. Deux personnes ont survécu. L'avion, un Boeing 737-8AS en provenance de Bangkok avec 181 personnes à bord, s'est écrasé à l'atterrissage et a pris feu, vraisemblablement après avoir percuté des oiseaux. Il s'agit d'une catastrophe aérienne sans précédent en Corée du Sud.

Les chances de retrouver d'autres survivants, en plus des deux membres d'équipage extraits de la carcasse en feu peu après l'accident en début de matinée, s'amenuisent au fil des heures.

Alors que la nuit était tombée, les pompiers ont relevé leur bilan à 167 morts confirmées sur les 181 personnes à bord du vol JJA-2216 qui reliait Bangkok à Muan dans le sud-ouest de la Corée du Sud: 175 passagers, dont deux ressortissants thaïlandais, et six membres d'équipage.

L'accident s'est produit dimanche à 09H03 (01H03 en Belgique), selon les autorités. Selon le ministère des Territoires, la tour de contrôle a averti l'équipage du vol d'une collision avec des oiseaux. Le pilote a émis un message d'alerte ("Mayday") avant de s'écraser deux minutes plus tard en tentant de se poser. "La cause de l'accident est présumée être une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables. Cependant, la cause exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête", a déclaré lors d'un point de presse Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de pompiers de Muan, ville située à environ 290 kilomètres au sud de Séoul. Une vidéo diffusée par la chaîne locale MBC montre l'appareil - un Boeing 737-8AS entré en service en 2009, selon le site



spécialisé Flightradar - en train d'atterrir avec de la fumée s'échappant des moteurs. L'avion heurte un mur en bout de piste et est immédiatement englouti par les flammes.

"Les passagers ont été éjectés de l'avion lors de la collision avec une barrière, ce qui leur a laissé peu de chances de survivre", a déclaré un responsable local des pompiers lors d'une réunion avec les familles des victimes. "L'avion est presque entièrement détruit et l'identification des personnes décédées s'avère difficile".

Un photographe de l'AFP a vu de nombreux véhicules des services d'urgence et des dizaines de pompiers s'affairant autour de la carcasse de l'avion intégralement calcinée à l'exception de la queue. Des débris de sièges et des valises jonchaient le terrain autour de la piste, reflétant la violence du choc.

Dans le terminal, des proches en larmes étaient réunis dans l'attente d'informations, les écrans listant habituellement les départs et arrivées affichant les noms, dates de naissance et nationalités des victimes.

Chef de l'Etat par intérim nommé vendredi dans un pays secoué par une grave crise politique, Choi Sang-mok a présidé une réunion d'urgence du gouvernement et s'est rendu dans l'après-midi à Muan. "Toutes les agences concernées (...) doivent mobiliser toutes les ressources disponibles pour sauver les personnes", a-t-il ordonné dans un communiqué.

Le constructeur Boeing a indiqué

être en contact avec Jeju Air et être "prête à les soutenir". "Nous présentons nos sincères excuses", a écrit la compagnie dans un communiqué publié dimanche sur ses réseaux sociaux.

Ce crash qui survient quelques jours après celui d'un avion d'Azerbaijan Airlines au Kazakhstan, où ont péri 38 personnes, est le premier accident mortel de l'histoire de Jeju Air, une des plus grosses compagnies low-cost sud-coréennes, fondée en 2005. Le 12 août 2007, un Bombardier Q400 de Jeju Air transportant 74 passagers était sorti de la piste par vent fort à l'aéroport de Busan-Gimhae (sud), faisant une dizaine de blessés légers.

Les accidents d'avion sont très rares en Corée du Sud. Le plus meurtrier à avoir eu lieu dans le pays était jusqu'alors le crash sur une colline près de l'aéroport de Busan-Gimhae d'un Boeing 767 d'Air China en provenance de Pékin, qui avait fait 129 morts le 15 avril 2002.

Percuter des oiseaux en vol est la hantise des pilotes, surtout s'agissant d'avions à réaction dont les moteurs peuvent rapidement perdre de la puissance voire s'arrêter complètement après avoir ingéré un volatile.

En 2009, un Airbus A320 de la compagnie US Airways avait effectué un amerrissage forcé dans le fleuve Hudson, à New York, après l'arrêt de ses deux réacteurs qui avaient aspiré des oiseaux. L'accident est connu sous le nom de "Miracle sur l'Hudson", tous les passagers et membres d'équipage s'en étant sortis vivants.

Espagne

31 personnes arrêtées dans le cadre d'un gigantesque trafic de stupéfiants et d'armes

Plus de 3.800 kilogrammes de résine de cannabis ont été saisis au cours de l'enquête. L'organisation criminelle avait des liens en Colombie, au Panama et au Portugal.

Un coup de filet couronné de succès. En Espagne, les autorités ont arrêté 31 personnes dans le cadre d'une enquête sur un gigantesque trafic de stupéfiants et d'armes de guerre, relate la Guardia Civil sur son compte X. Selon plusieurs médias espagnols comme El País et La Vanguardia, les suspects ont été in-

terpellés dans différentes villes, à Huelva, à Séville, à Algésiras, à Grenade et à Malaga. Ils ont été interpellés pour plusieurs chefs, dont l'"appartenance à une organisation criminelle", "possession et port d'armes", "blanchiment d'argent" et "délits contre la santé publique".

L'organisation avait notamment pour objectif d'introduire de la cocaïne et de la résine de cannabis provenant d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, par les voies maritimes et aériennes. Au total, les autorités ont saisi 278 kilogrammes de cocaïne

et 3.831 kilogrammes de résine de cannabis ainsi que divers véhicules et 500.000 euros en espèces. Selon La Vanguardia, ce sont deux enquêtes distinctes qui ont permis de démanteler ce réseau important, l'une portant sur le trafic en lui-même, l'autre se concentrant sur l'organisation du gang.

Pour parvenir à leurs fins, les enquêteurs de la Guardia Civil ont collaboré avec la Colombie, le Portugal et le Panama, où l'organisation avait des racines, mais aussi avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis et Europol.

Brésil

Trois personnes d'une même famille meurent empoisonnées en mangeant un gâteau de Noël

Les analyses ont parlé, mais les circonstances de l'empoisonnement sont toujours floues. Une enquête de police a été ouverte à Torres, au sud du Brésil, après la mort de trois personnes ayant mangé un gâteau de Noël traditionnel lors d'une réunion en famille lundi 23 décembre, relate le média brésilien Globo. D'après les résultats des analyses menées par la police, de l'arsenic a été retrouvé dans le sang de plusieurs des victimes.

Au total, sept personnes étaient réunies lundi pour boire un café en famille. Six d'entre elles ont consommé du gâteau, dont la personne l'ayant préparé, et ont commencé à se sentir mal dans l'après-midi. Trois sont mortes entre lundi et mardi, et trois autres ont été hospitalisées, dont la pâtissière.

"L'un des patients est arrivé à l'hôpital en arrêt cardio-respiratoire et est décédé peu après. Un deuxième patient est arrivé dans un état grave, qui a rapidement évolué vers un arrêt cardio-respiratoire et le décès a été confirmé", d'après un représentant de l'hôpital Nossa Senhora dos Navegantes.

Si l'hypothèse d'une intoxication a d'abord été avancée, plusieurs produits périmés ayant été retrouvés chez la femme ayant préparé le gâteau, la découverte d'arsenic dans le sang de plusieurs victimes rebat les cartes.

D'autant qu'en septembre dernier, l'ex-mari de cette femme est mort après une intoxication alimentaire. Son décès n'ayant à ce moment-là pas fait l'objet d'une enquête, la police a demandé à ce que le corps soit exhumé pour pouvoir procéder à de nouvelles analyses. Selon la police, aucun conflit familial n'est connu à ce jour.

États-Unis

20 grands félins meurent de la grippe aviaire dans un refuge pour animaux



Plus de la moitié des grands félins du Wild Felid Advocacy Center de Washington sont morts après avoir été contaminés par la grippe aviaire. Au total 20 félins ont perdu la vie sur les 37 présents dans le refuge, rapporte vendredi 27 décembre le Washington Post.

Selon le directeur du refuge, Mark Mathews, l'épidémie s'est déclarée à la fin du mois de novembre dernier. Les victimes sont des grands félins ayant déjà eu des problèmes médicaux et des jeunes spécimens. Trois grands félins se sont rétablis de la maladie, mais un quatrième, un serval africain, est toujours dans un état critique.

Le refuge a depuis été placé en quarantaine, le temps que les autorités trouvent la source de la contamination. Les travailleurs et les bénévoles sont désormais obligés de porter des équipements de protection pour travailler.

Aux États-Unis, des souches d'H5N1 se propagent chez les animaux et, dans une moindre mesure, chez les humains pu être infectés en mangeant de la viande contaminée ou en entrant en contact avec des oiseaux migrateurs porteurs du virus. Selon le Washington Post, le département de la pêche et de la faune sauvage de l'État de Washington a constaté une recrudescence des cas de grippe aviaire chez les animaux sauvages.

Plus tôt dans l'année, le refuge de Shelton dans l'Etat de Washington avait perdu plusieurs de ses félins à cause de la grippe aviaire.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Au coeur des Restos du coeur
13h55 Météo
14h00 Shrek le troisième
15h45 Le Chat potté 2 : la dernière quête
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h55 Petits plats en équilibre
21h10 Panique au 31
22h30 Panique au 31
23h30 Eurodreams
23h35 New York Unité Spéciale

12h55 Journal
13h00 Journal
13h41 Le geste cuisine
13h45 Basique, l'essentiel de la musique
13h50 Mes autres vies de chien
15h40 Affaire conclue
16h20 Affaire conclue
17h10 Affaire conclue
17h50 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal
20h00 Journal
20h35 Envoyé spécial fêtes
20h55 Journal
21h10 Zorro
23h00 Zorro
23h40 Mais qui est Zorro ?
00h35 Le pitch cinéma
00h40 Météo 2
00h45 La famille Addams
02h00 L'album des Jeux olympiques



3

10h16 Winter Break
12h25 La boîte à questions
12h35 Viendez au Groland
12h56 En aparté
13h29 S.O.S. Fantômes : La menace de glace
15h21 Menace en eaux profondes
16h45 40 ans de Canal+, les bonus
16h54 Bob Marley : One Love
18h39 La boîte à questions
18h44 Agence Tourisme
19h16 Hot Ones
19h56 En aparté
20h33 En aparté
21h09 Plateaux Canal+ première
21h11 Les Enquêtes du département V : promesse
23h14 The Bikeriders
00h03 La haine : La scène est à nous
00h45 The Arctic Convoy
02h31 Universal Theory

12h20 Dans le rétro
12h30 ICI 12/13
14h30 Le reptile
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal
19h00 Dans le rétro
19h12 Hors la ville
19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h01 Le journal des talents
20h18 Dans le rétro
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 46e Festival international du cirque de Monte-Carlo
22h50 Gaïa : Cirque Phénix
23h55 Le pitch cinéma
00h05 Les enquêtes de Murdoch
00h50 Les enquêtes de Vera
02h20 Les scandaleuses



arte

04h10 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 QI : le grand test
22h45 QI : le grand test
23h40 Que le meilleur gagne !
00h10 Enquête exclusive
01h20 Enquête exclusive
02h10 Enquête exclusive

06h55 Norvège, la princesse des rennes
07h50 Invitation au voyage
08h35 Invitation au voyage
09h25 Grotte Chauvet : Dans les pas des artistes de la Préhistoire
10h55 La grotte Cosquer : un chef-d'oeuvre en sursis
11h55 Un hiver dans les Alpes
13h00 Champagne, l'envers d'un terroir
13h35 L'homme des vallées perdues
15h30 Ulysse
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
19h00 Un hiver enchanté
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Samuel
20h55 Certains l'aiment chaud
22h55 Porc royal
00h00 "La bohème" avec Anna Netrebko et Piotr Beczala au Festival de Salzbourg 2012
03h30 Amanda Lear : "Appelez-moi mademoiselle"



21h10

PANIQUE AU 31



Arnaud (Arnaud Ducret) est le patron d'une boîte de nuit, le Passo Club, qui lui a été légué par ses parents (Michèle Bernier et Lionel Astier). La boîte de nuit est au plus mal, la banquière (Isabelle Nanty) veut la fermer. Mais Arnaud, dans un dernier élan, arrive à négocier une dernière soirée pour sauver son entreprise, le soir du réveillon du 31 décembre. S'il réussit, son club pourra continuer, si non, la banquière en fera un parking dès le 2 janvier. Une soirée pour relever son plus grand défi au cours de laquelle Arnaud sera accompagné de toute son équipe et confronté aux clients les plus exigeants.

2

21h10

ZORRO



Diego ayant abandonné son foyer, Zorro s'installe à l'hacienda De La Vega pour vivre pleinement sa passion amoureuse avec Gabriella. Mais rapidement l'argent vient à manquer et les deux amants cherchent désespérément une solution pour en trouver. Pour subvenir à leurs besoins, Zorro est finalement contraint de jouer son propre rôle dans un spectacle monté par Don Emmanuel dans son casino. Mais le succès lui monte vite à la tête. La relation entre le justicier et Gabriella devient tendu. Zorro monte alors un stratagème pour faire disparaître son existence.



20h50

LES ENQUÊTES DU DÉPARTEMENT V



Rose Knudsen est chargée par Carl Mørck de se rendre au pot de départ de Christian Habersaat, un officier de police qui prend sa retraite. En pleine cérémonie, celui-ci pointe son arme sur un de ses collègues, Henrik Bak, lui ordonnant de filmer la scène qui va suivre. Il montre alors la paume de sa main sur laquelle est écrit «Carl Mørck», avant de se suicider. Knudsen annonce la nouvelle à Mørck, qui décide de la rejoindre pour les funérailles de Habersaat. Il lui explique en chemin que le policier travaillait sans répit depuis des années sur le meurtre d'Alberte Schneider, une jeune femme de 21 ans.



ORAN
19 | 08

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h12
05h58
41%
11 km/h

Alger	☀️	15-07
Constantine	☀️	13-02
Annaba	☀️	17-05
Ouargla	☀️	17-08
Mostaganem	☀️	18-10
Béchar	☀️	12-02

Génocide sioniste à Ghaza

Plus de deux millions de personnes sans accès à la nourriture



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré samedi que la faim était partout dans la bande de Ghaza, où plus de deux millions de personnes sont sans accès à la nourriture. "Malgré tous nos efforts pour fournir une aide vitale, il est impossible de répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel d'insécurité et de restrictions", a souligné le programme de l'ONU, dans un message sur les réseaux sociaux. Il a ajouté que "le cessez-le-feu dans la bande de Ghaza était attendu depuis longtemps, alors que la vie s'est arrêtée pour plus de deux millions de Palestiniens, sans accès à la nourriture, à l'eau et à un abri". Les personnes déplacées à Ghaza souffrent, dans des tentes de fortune, de conditions de vie difficiles dues à la pénurie de produits de première nécessité, de vêtements, de literie et de couvertures, qui s'aggravent avec la saison hivernale. La famine s'est propagée dans la plupart des régions de la bande de Ghaza à la suite du siège imposé par l'occupation sioniste en particulier dans le gouvernorat du Nord, suite à l'intensification, depuis début octobre, du génocide et de la famine pour forcer les citoyens à se déplacer vers le Sud. L'entité sioniste commet un génocide à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 45.484 martyrs et 108.090 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 11 000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

Liban

L'armée sioniste mène une incursion et brûle des maisons

L'armée libanaise a annoncé samedi une incursion des forces sionistes dans Qantara et Taybeh, dans le district de Marjayoun, au sud du pays, où elles ont incendié plusieurs maisons. «Une patrouille conjointe de l'armée libanaise et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) s'est rendue sur le site de l'incursion pour suivre la situation en coordination avec le comité des 5 partis chargé de superviser l'accord de cessez-le-feu», a ajouté l'armée libanaise dans un communiqué relayé par des médias. Au 28 décembre, l'armée sioniste a commis 325 violations du cessez-le-feu au Liban entré en vigueur fin novembre dernier. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements (sionistes) qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle. L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

Défenseurs de la Palestine et opposants à la normalisation

Large condamnation de la répression exercée par le Makhzen

Les réactions dénonçant la criminalisation par les autorités du Makhzen des défenseurs du peuple palestinien et des opposants à la normalisation avec l'entité sioniste occupante se multiplient, suite à la condamnation de 13 militants à six mois de prison avec sursis et à une amende, au moment où le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, suscitant interrogations sur la capacité d'un tel Etat à défendre les droits humains au niveau mondial alors qu'il les bafoue sur son propre territoire. Dans ce contexte, le mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste. Le mouvement a exigé du Makhzen qu'il abandonne sans condition toutes les poursuites engagées contre ces militants. Exprimant sa solidarité inconditionnelle avec les militants du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation et dénonçant les condamnations iniques prononcées à leur encontre, le BDS Maroc a déclaré que "ces procès révèlent l'hypocrisie des discours officiels prétendant soutenir la cause palestinienne, tout en nouant des alliances militaires avec l'occupant et en réprimant ceux qui s'y opposent". Le mouvement BDS Maroc a réaffirmé son engagement à faire face à l'occupation sur tous les fronts en appelant au boycott à tous les niveaux et à l'imposition de sanctions jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre sa liberté et établisse son Etat indépendant avec El Qods pour capitale. De son côté, le Groupe d'action national pour la Palestine a dénoncé, dans un communiqué, les condamnations iniques à l'encontre des 13 opposants à la normalisation, qualifiant ces décisions d'atteintes graves à la liberté d'expression, au droit de manifester pacifiquement et aux droits fondamentaux. Le communiqué a également souligné "le paradoxe juridique flagrant où les poursuites contre les individus soutenant l'entité sioniste restent sans suites, malgré des plain-



tes documentées déposées par des organisations civiles, sans que les procédures judiciaires nécessaires ne soient mises en œuvre". Le groupe a exprimé son rejet total de ces condamnations injustes, réaffirmant sa solidarité avec ces militants qui incarnent la voix du peuple marocain libre et son rejet catégorique de la normalisation. Il a salué leur rôle dans la dénonciation des complices de l'occupation et des crimes odieux perpétrés contre les innocents palestiniens, dans le cadre d'une politique de génocide et de nettoyage ethnique condamnée par la communauté internationale. Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a tenu, vendredi soir, une conférence de presse pour évoquer les arrestations et les procès ciblant ses militants et ses activités en faveur de la lutte palestinienne. Ces pratiques se veulent une criminalisation effective de l'opposition à la normalisation et du soutien au peuple palestinien. Le Front a rappelé que cela se produit alors que le Maroc préside le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, soulevant de sérieuses questions sur la crédibilité d'un Etat qui ne respecte pas les droits humains sur son propre sol. Il a exprimé sa fierté envers la position constante et de principe du peuple marocain soutenant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Le Front marocain a également condamné les restrictions et les répressions visant les opposants à la normalisation et les défenseurs de la cause palestinienne, ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées par le Front dans certaines villes marocaines. Ces violations, a-t-il rappelé, se sont intensifiées depuis sa création le 28 février 2021, particulièrement après la signature de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste occupante. L'avocat et militant des droits humains Mohamed El Ghafri a, quant à lui, dénoncé cette condamnation rendue jeudi 26 décembre 2024 par la justice du makhzen, la qualifiant non seulement d'injuste et de sévère, mais également de tentative de limiter les activités militantes du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation. "Ce jugement nous signifie clairement : ne vous solidarisez pas avec le peuple palestinien, sous peine de subir des procès similaires", a-t-il regretté. Pour sa part, l'activiste des droits de l'homme Abou Chitaa Messaïa a déclaré que le jour où ces condamnations ont été prononcées contre les opposants à la normalisation "marque un nouvel épisode sombre pour le pays, faisant écho au "jour funeste" de la signature de l'accord de normalisation le 22 décembre 2020. Le soutien à la cause palestinienne et l'opposition à la normalisation se poursuivront jusqu'à leur abolition, a-t-il conclu.

Incendie de l'hôpital Kamal Adwan à Ghaza par l'entité sioniste

Le parlement arabe condamne un crime contre l'humanité

Le Parlement arabe a condamné l'incendie de l'hôpital Kamal Adwan dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste, qualifiant l'acte de "crime contre l'humanité". Dans un communiqué publié vendredi sur les réseaux sociaux, le Parlement arabe a condamné le crime des forces d'occupation qui "ont incendié l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Ghaza, et forcé les patients et le personnel médical à l'évacuer", soulignant qu'il s'agit d'"un nouveau crime contre l'humanité, qui s'ajoute à la série de crimes de guerre commis par l'entité occupante contre le peuple pa-

lestinien dans la bande de Ghaza, et une violation flagrante du droit humanitaire international et de toutes les lois et normes internationales". Le Parlement arabe a souligné que "la persistance et l'insistance de l'entité d'occupation sur la destruction totale et complète du système de santé dans la bande de Ghaza résultent du silence honteux de la communauté internationale concernant les crimes qu'elle commet". Il a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à "assumer leurs responsabilités morales, politiques et juri-

diques pour mettre immédiatement fin à ces crimes, cesser le feu dans la bande de Ghaza et tenir les criminels de guerre de l'entité occupante pour responsables des crimes qu'ils commettent contre le peuple palestinien". Les forces d'occupation sionistes ont incendié vendredi l'hôpital Kamal-Adwan de Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, et ce après l'avoir assiégé dès les premières heures de la matinée de la journée. L'établissement est le plus grand de la région et fournit des services à plus de 400.000 citoyens, selon des sources locales.